



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des institutions

Le jeudi 26 avril 2018 — Vol. 44 N° 251

Étude des crédits du ministère des Relations internationales
et de la Francophonie

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

| | |
|--|-----------|
| Débats de l'Assemblée | 145,00 \$ |
| Débats de toutes les commissions parlementaires | 500,00 \$ |
| Pour une commission parlementaire en particulier | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions) | 30,00 \$ |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des institutions

Le jeudi 26 avril 2018 — Vol. 44 N° 251

Table des matières

| | |
|-------------------------|----|
| Remarques préliminaires | 1 |
| Mme Christine St-Pierre | 1 |
| M. Stéphane Bergeron | 3 |
| M. Benoit Charette | 4 |
| Discussion générale | 4 |
| Documents déposés | 22 |
| Adoption des crédits | 32 |
| Documents déposés | 32 |

Autres intervenants

M. Pierre Michel Auger, président

M. Pierre Reid

M. Guy Hardy

M. Jean Boucher

M. Guy Bourgeois

* M. Robert Keating, ministère des Relations internationales et de la Francophonie

* M. Michel Robitaille, Les Offices jeunesse internationaux du Québec

* Témoins interrogés par les membres de la commission

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en matinée pour l'étude des crédits du ministère du Conseil exécutif. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le jeudi 26 avril 2018 — Vol. 44 N° 251

Étude des crédits du ministère des Relations internationales et de la Francophonie

(Quinze heures)

Le Président (M. Auger) : À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum je déclare la séance de la Commission des institutions ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du portefeuille Relations internationales et Francophonie pour l'exercice financier 2018-2019. Une enveloppe de trois heures est allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Merlini (La Prairie) est remplacé par M. Hardy (Saint-François); Mme Nichols (Vaudreuil) est remplacée par M. Bourgeois (Abitibi-Est); et M. Jolin-Barrette (Borduas) est remplacé par M. Charette (Deux-Montagnes).

Le Président (M. Auger) : Merci. Nous allons débiter par les remarques préliminaires, puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée à la fin du temps qui leur est alloué cet après-midi, vers 18 heures.

Remarques préliminaires

Nous allons débiter avec les remarques préliminaires. Mme la ministre, vous disposez de 24 minutes.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous saluer, et je vais également saluer mes collègues de l'Assemblée nationale, le député d'Ungava, député de Saint-François, député d'Orford, député d'Abitibi-Est, également M. le porte-parole de l'opposition officielle en matière de relations internationales, le député de Verchères, et également le député de la Coalition avenir Québec, député de Deux-Montagnes, aussi porte-parole en matière de relations internationales.

Bien, merci, M. le Président. Je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui pour parler de notre ministère des Relations...

Le Président (M. Auger) : Je veux juste corriger, ce n'est pas 24 minutes, c'est 12 minutes pour les remarques préliminaires.

Mme St-Pierre : Oui, j'ai été un peu surprise, je me suis dit : Bien, coudon!

Le Président (M. Auger) : Je me sentais un peu généreux, donc...

Mme St-Pierre : Je peux en dire pas mal plus, ça va.

Alors, bien sûr, je voudrais aussi vous présenter les gens qui m'accompagnent, il y a aussi des nouveaux visages, alors je leur souhaite la bienvenue : à ma gauche, Ann-Clara Vaillancourt, qui est ma conseillère politique dans le domaine des communications, et également le nouveau sous-ministre, M. Robert Keating, à qui on souhaite un excellent mandat. Il y a également, à la table ici, à ma droite, M. Michel Robitaille, qui est président-directeur général des Offices jeunesse internationaux du Québec, qui est très connu, qui est bien connu, également M. Philippe Cannon, directeur de cabinet, Mme Johanne Whittom, sous-ministre adjointe à la Concertation de l'action internationale et au Protocole, M. Éric Marquis, sous-ministre adjoint aux États-Unis, M. Jean-François Bernier, sous-ministre adjoint aux Politiques et Affaires francophones et multilatérales, M. Jean Saintonge, directeur général des Affaires bilatérales, Mme Christina Vigna, directrice générale des Politiques et Affaires francophones et multilatérales, Mme Henriette Dumont, directrice générale de la Gouvernance et de l'Administration, Mme Karine Savoie, directrice des Ressources financières, contractuelles et immobilières, M. Alain Olivier, secrétaire général du ministère.

Donc, M. le Président, en avril 2014, le premier ministre m'a confié la responsabilité de diriger le ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Quatre années plus tard, je peux confirmer devant cette commission que le Québec est plus que jamais présent sur la scène internationale et écouté par ses partenaires.

L'action du ministère se fonde sur une vision stratégique clairement exprimée dans la nouvelle politique internationale du Québec. Il dispose de moyens pour faire la promotion du Québec, dont son réseau de 29 représentations dans 16 pays. Il est un acteur crédible et responsable qui intervient sur les dossiers relevant de ses compétences dans un environnement complexe et changeant.

Au cours de la dernière année, nous avons renforcé les effectifs dans nos représentations existantes aux États-Unis, en Europe, en Afrique et en Asie, nous avons ouvert des représentations nouvelles à La Havane, Philadelphie et Abidjan,

en Côte d'Ivoire, et également nous prévoyons des ouvertures prochaines à Singapour, Guadalajara, Hanoi et Rabat avec le concours des pays hôtes. Nous avons également rehaussé le niveau de nos représentations à Atlanta, Houston et Séoul et sommes en discussion avec les autorités sénégalaises pour faire de notre représentation à Dakar une délégation générale, la première dont disposerait le Québec sur le continent africain. Nous entendons également assurer une plus grande présence auprès des instances internationales ayant leur siège à Paris, notamment auprès de l'OCDE. Le gouvernement du Québec dispose ainsi d'une capacité rehaussée d'agir à l'échelle internationale.

Le réseau jouera un rôle important dans la mise en oeuvre de la vision proposée dans la nouvelle politique internationale du Québec. Lancée par le premier ministre en avril 2017, l'année dernière, cette nouvelle politique internationale est axée sur trois grandes orientations : tout d'abord, rendre les Québécois et les Québécoises plus prospères, contribuer à un monde plus durable, juste et sécuritaire et enfin promouvoir la créativité, la culture, le savoir et la spécificité du Québec. La nouvelle politique traite de plusieurs questions importantes pour l'avenir du Québec qui n'étaient pas abordées dans la politique internationale de 2006, soit la mobilité des personnes, notamment des jeunes, les affaires nordiques et arctiques, la diplomatie scientifique, la promotion des droits de la personne, en particulier l'égalité hommes-femmes et les droits des personnes LGBT.

La mise en oeuvre de la nouvelle politique internationale se fait dans une perspective interministérielle. D'ailleurs, le ministère, en tant que coordonnateur de l'action internationale du Québec, s'est doté de nouveaux mécanismes de concertation avec les autres ministères et organismes actifs à l'international afin d'améliorer nos pratiques et d'assurer une meilleure cohérence de notre action. Dans cet esprit, cinq... priorités, dis-je, retiennent notre attention : le Plan Nord, la Stratégie maritime, la promotion de l'offre éducative, l'électrification des transports, de même que le numérique et l'intelligence artificielle.

Dans le contexte international actuel, il est important pour le Québec de mobiliser son réseau de partenaires au Québec comme à l'étranger sur la base de priorités clairement définies. En effet, les pourparlers sur la modernisation de l'ALENA se déroulent depuis près d'un an sur fond de politiques protectionnistes américaines et d'échanges... d'échéances, dis-je, électorales à venir chez nos deux voisins du Sud. L'enjeu de l'intégration nord-américaine est d'importance vitale pour l'économie du Québec et son avenir. Face à ces défis, le Québec a été constamment présent sur le terrain pour appuyer des entreprises dans les secteurs de l'aéronautique, de l'aluminium, du bois, du papier et de l'agroalimentaire, pour ne nommer que ceux-là.

Depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau président américain en janvier 2017, le premier ministre et les membres du Conseil des ministres ont effectué 40 missions aux États-Unis et ont reçu 19 délégations américaines au Québec. Nos équipes dans les neuf représentations du Québec aux États-Unis et à la Délégation générale du Québec à Mexico, de même que les principaux ministères et organismes concernés par la renégociation de l'ALENA, collaborent étroitement à l'élaboration des éléments de positionnement sur les enjeux nord-américains et leur mise en oeuvre.

Nous travaillons aussi de près avec les autorités fédérales canadiennes ainsi qu'avec les parties prenantes, soit les milieux d'affaires, les syndicats et associations sectorielles de part et d'autre de la frontière. Cette action s'inscrit dans la mise en place d'un nouveau dispositif de diplomatie et d'influence axé sur la concertation et la mobilisation des équipes gouvernementales et du réseau ainsi que leurs partenaires externes, car, de tout temps et en tout contexte, l'efficacité de notre action est tributaire de la qualité des partenariats que nous avons tissés.

Dans ce contexte nord-américain en mouvance, la diversification de nos relations revêt un intérêt stratégique pour notre diplomatie. Le premier ministre a effectué une mission d'envergure en Chine en janvier dernier alors qu'il était accompagné d'une délégation de 116 entreprises, 16 organismes et huit centres de recherche. Le Québec a mis le temps, l'énergie et les moyens à développer des relations avec la Chine dès le milieu des années 80. La qualité de nos relations en est le reflet. Dans cette perspective, nous devons en faire davantage sur l'Asie comme sur l'Afrique et l'Amérique latine pour développer de nouvelles collaborations qui ouvriront des portes pour les Québécois qui ont des projets à l'étranger.

Par ailleurs, l'accord économique et commercial global Canada-Union européenne, qu'on appelle AECG ici et qu'on appelle le CETA là-bas, est entré en vigueur de manière provisoire le 21 septembre 2017. Nos représentations sur le territoire européen, en particulier à Bruxelles, mais aussi à Paris, Munich, Rome, Barcelone, et Rome, et Londres, expliquent à leurs interlocuteurs européens les avantages de cet accord. Elles accompagnent aussi les entreprises québécoises qui souhaitent utiliser l'AECG comme un levier pour développer des occasions de marché en Europe.

Nous nous félicitons que les relations entre le Québec et le nouveau gouvernement de la République française soient assises sur des bases solides et renouvelées dans la foulée de la Rencontre alternée des premiers ministres du Québec et de la France qui s'est déroulée très récemment à Paris, c'est-à-dire le mois dernier. Que ce soit en matière d'économie numérique et d'innovation, de climat, de jeunesse, de promotion de la langue française ou d'égalité femmes-hommes, nos gouvernements ont ouvert un nouveau chapitre de la relation directe et privilégiée entre le Québec et la France, qui se définit aussi désormais comme stratégique et structurelle.

• (15 h 10) •

Le gouvernement du Québec est membre à part entière de l'Organisation internationale de la Francophonie et apporte à ce titre une contribution constante au développement de l'OIF, de ses instances et des organismes qui en dépendent. Nous travaillons à une Francophonie efficace, transparente, dotée de mécanismes de reddition de comptes. À l'approche du sommet d'Erevan, en Arménie, nous croyons que la Francophonie peut jouer un rôle constructif sur les grands enjeux internationaux et contribuer au développement de ses membres, notamment sur le continent africain.

La promotion du français ainsi que la défense des droits et libertés de la personne sont des valeurs qui se trouvent au coeur de l'engagement du Québec en Francophonie. Le Québec continuera à s'investir sur les enjeux globaux. Il prendra la parole dans les enceintes internationales, notamment à l'UNESCO, où il compte une représentante au sein de la Délégation permanente du Canada. Cette influence, nous entendons également l'exercer en suivi du Colloque international sur la sécurité

alimentaire et la nutrition à l'heure des changements climatiques que nous avons organisé avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, dont l'acronyme est la FAO, en septembre 2017 à Québec.

Comme vous le savez, le Canada sera l'hôte du prochain sommet du G7 qui se tiendra au Québec, plus précisément à La Malbaie, les 8 et 9 juin prochain. Le gouvernement du Québec collabore à l'organisation de cet événement d'envergure avec les autorités fédérales. Les thématiques rendues publiques par le premier ministre Justin Trudeau interpellent le Québec en premier chef. Le gouvernement du Québec compte jouer un rôle actif à cette occasion. Il participera aux activités auxquelles il sera convié, de même qu'aux événements en marge du sommet.

Le Québec est fier de la collaboration qui se poursuit en faveur d'une action mutuelle dans les pays francophones les plus vulnérables et les plus exposés aux conséquences des changements climatiques. À cet égard, le Québec entend continuer de soutenir des actions concrètes sur les enjeux climatiques, et son leadership est reconnu. La solidarité internationale continuera d'occuper une place toujours aussi importante dans le déploiement de notre action au cours des prochaines années, s'inscrivant en droite ligne avec le programme de développement durable de l'horizon 2030.

Cher M. le Président, j'aurais encore bien des choses à vous dire, mais je pense qu'on aura l'occasion de débattre pendant ces trois heures. Alors, je veux, encore une fois, remercier mes collègues de l'Assemblée nationale, aussi ceux et celles qui nous écoutent par la magie des ondes et les journalistes qui vont suivre de près nos débats. Merci beaucoup.

Le Président (M. Auger) : Merci, Mme la ministre. Vous auriez eu besoin de ma générosité de 24 minutes, je crois, mais le 24 minutes, c'est que je dois le répartir. Donc, les sept prochaines sont à la disponibilité du porte-parole de l'opposition officielle. M. le député de Verchères.

M. Stéphane Bergeron

M. Bergeron : Je vous remercie, M. le Président. Je profite de l'occasion pour saluer la ministre, saluer le personnel du ministère qui l'accompagne, les gens du cabinet qui sont avec elle. Je veux saluer tout particulièrement M. Robert Keating. Lui et moi, à une époque où nous étions un peu plus jeunes, nous étions rencontrés pour la première fois à Tokyo alors que vous y défendiez les intérêts du Québec et que je siégeais, à l'époque, dans un autre Parlement. Alors, personne n'aurait pu présumer à ce moment-là, quand nous nous sommes rencontrés, que, quelques années plus tard, nous serions assis d'un côté et de l'autre de la table pour l'étude des crédits du ministère des Relations internationales. Alors, comme quoi le destin nous réserve souvent des surprises. Alors, très heureux de vous retrouver, M. Keating. Et puis, bien, comme je le disais à vos gens tout à l'heure, on va essayer de passer un trois heures des plus agréables.

Pour moi, l'exercice de l'étude des crédits est un exercice qui est inscrit au cœur même de notre système parlementaire, notre système démocratique. Il est le résultat, en grande partie, de la lutte qu'ont menée les Patriotes qui visait à ce qu'on obtienne un gouvernement véritablement démocratique et responsable et un gouvernement qui réponde de ses actes aux élus du peuple, un gouvernement qui se verrait attribuer ses crédits par les élus du peuple. Et, dans la foulée de ce mouvement populaire formidable qui a eu cours au XIX^e siècle, en 1840, on a obtenu ce gouvernement véritablement démocratique et responsable qui, malgré ses travers, constitue, pour paraphraser incorrectement Winston Churchill, encore le moins mauvais système qu'on puisse connaître. Alors, le système idéal, s'il existait, on l'aurait déjà mis en place, puis il serait probablement répandu sur toute la surface de la terre. Ce n'est pas le cas, et je pense qu'à cet égard nous avons un rôle à jouer pour entretenir la démocratie au Québec et peut-être rayonner, justement, à travers le monde, et c'est un peu de dont il est question ici aujourd'hui.

J'ai eu l'occasion, comme député fédéral, d'agir comme porte-parole en matière d'affaires étrangères, institutions financières internationales, commerce international Asie-Pacifique, et ce que j'ai toujours dit aux ministres auxquels j'ai fait face, et c'est ce que j'ai dit à la ministre lorsque je suis arrivé en poste, je lui ai dit : Je ne suis pas le critique de l'opposition officielle, je suis le porte-parole de l'opposition officielle. Pour moi, c'est très important. Et c'est particulièrement important dans le dossier des relations internationales parce que le dossier des relations internationales est l'un des rares où il y a à peu près unanimité de l'ensemble des formations politiques quant à l'importance de la présence internationale du Québec, d'une part, quant à l'importance pour le Québec de parler d'une seule voix à l'étranger, et conséquemment ça implique que nous devons travailler de la façon la plus collégiale possible. J'ai offert à maintes reprises à la ministre ma collaboration. À mon grand désarroi, elle n'a pas eu recours à cette collaboration très souvent, mais je la lui réitère aujourd'hui. Je lui réitère cette offre de collaboration visant à faire rayonner le Québec et faire rayonner le Québec d'une seule voix.

Donc, c'est dans cet esprit de collaboration que j'entrepris cette étude des crédits. Bien sûr, on va poser des questions, bien sûr, on va chercher à obtenir des réponses, mais à aucun moment on ne va chercher à mettre qui que ce soit en boîte parce qu'il n'y a pas d'intérêt pour personne, au niveau de l'image du Québec à l'étranger, que ce genre de manœuvre soit effectuée du côté des relations internationales. Alors, je nous souhaite un bon trois heures d'étude de crédits.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Verchères. J'imagine que les trois dernières minutes restantes, vous voulez les reporter sur vos blocs d'échange.

M. Bergeron : Vous êtes un homme perspicace, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Toujours, toujours. Donc, pour la suite des choses, M. le porte-parole du deuxième groupe d'opposition, M. le député de Deux-Montagnes, pour cinq minutes, pour vos remarques préliminaires.

M. Benoit Charette

M. Charette : Merci, M. le Président. Et aussi vous confirmer que je serai très bref à ce moment-ci pour reporter le temps ultérieurement pour permettre les échanges. Donc, à Mme la ministre, au personnel du cabinet, aux gens du ministère, merci pour votre présence. C'est un ministère, mon collègue de Verchères le mentionnait, qui a toute sa pertinence et qui est doté d'une fonction publique drôlement efficace et appréciée. Donc, votre éclairage, cet après-midi, sera apprécié. Aux collègues ministériels également, salutations, mon collègue de Verchères. Vous me permettrez de saluer Romain Vignol, qui est mon fidèle collaborateur sur les dossiers.

Donc, échange très certainement pertinent à ce moment-ci, compte tenu du dépôt du budget, là, il y a quelques semaines. Donc, ce sera un plaisir d'échanger sur ces enjeux avec, oui, des questions qui — en fait, je ne reprendrai pas les mots de mon collègue de Verchères — sont pertinentes à ce moment-ci. Ce n'est pas qu'il y ait de grandes divergences au niveau de la gestion de nos relations internationales. Effectivement, c'est un ministère qui, au fil des années et des mandats, a relativement fait l'unanimité au sein des différentes formations politiques, mais il y a tout de même des questions qui se doivent d'être posées. C'est dans l'intérêt public, là, de connaître un petit peu les orientations gouvernementales et voir ce que l'on fait avec les deniers publics. Donc, je ne serai pas plus long à ce moment-ci, mais ça va tout simplement nous laisser plus de temps pour les échanges ultérieurement. Merci, M. le Président.

Discussion générale

Le Président (M. Auger) : Merci. Donc, 3 min 30 s supplémentaires au niveau des blocs d'échange. Nous allons maintenant, justement, débiter les échanges pour un premier bloc de l'opposition officielle pour 16 minutes. M. le député de Verchères.

• (15 h 20) •

M. Bergeron : Merci, M. le Président. Puisque l'actualité le commande, je vais aborder une question qui avait retenu mon attention l'année dernière, soit celle du nouveau lieu d'établissement de la Délégation générale du Québec à Paris, qui constitue non seulement le premier, mais j'irais presque jusqu'à dire le bateau-phare de notre représentation à l'étranger. Donc, on avait eu des échanges, Mme la ministre et moi, des échanges informels sur le projet du gouvernement du Québec, et je pense que nous étions tous et toutes d'accord qu'il y avait nécessité de faire en sorte que notre Délégation générale soit au coeur de la capitale française, près du Quai d'Orsay, près des lieux décisionnels français. Donc, il n'y a pas de désaccord de ce côté-là. Donc, il y avait, je dirais, de notre côté, un accueil favorable au fait qu'on veuille investir pour l'achat d'un nouveau lieu d'établissement pour la Délégation générale.

J'avais exprimé une déception à l'effet que, dans le différentiel des revenus de la vente et du coût d'achat, le profit, si je puis dire, ne revienne pas dans l'escarcelle du ministère pour améliorer la représentation à l'étranger, mais les choses étant ce qu'elles sont, on a dû se satisfaire de cette situation lorsqu'on en a discuté l'année dernière. Maintenant, on apprend que les coûts estimés à ce jour pour l'achat de ce nouveau bâtiment, son aménagement sont significativement plus importants que ceux qui avaient été escomptés au départ. Est-ce qu'il y aura un nouveau C.T. qui sera octroyé au ministère des Relations internationales pour compenser pour cette augmentation significative des coûts escomptés ou est-ce que le ministère devra trouver à même ses enveloppes les sommes requises pour procéder à ce déménagement?

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Merci, merci beaucoup pour la question. Effectivement, ce matin, on a vu, tout comme par hasard, dans un journal qu'on parlait de la Délégation générale du Québec à Paris.

Tout d'abord, sur la question des sommes d'argent, dans le dernier... ce qu'on appelle le PQI, programme québécois des infrastructures, on voit que la somme qui est indiquée, c'est 50 millions, donc ça va être un projet majeur. Et ce que la formule comptable n'indique pas, c'est qu'évidemment on va vendre aussi la délégation. Donc, on a un bâtiment à vendre et on va acheter ailleurs, mais ce n'est pas inclus, ce n'est pas calculé dans le 50 millions, ça va arriver après, lorsque la transaction sera terminée. Tout ça pour dire que c'est comme deux silos, et on va évidemment agir de façon très rigoureuse.

On sent qu'on a, vous l'avez si bien mentionné, besoin de se rapprocher. La Délégation générale, présentement, on la trouve un peu trop excentrique. Les coûts ont augmenté, puisqu'il y a des... ça va très vite en Europe et en France, il y a une bulle, surtout à Paris, il y a une bulle immobilière, notamment à cause du Brexit, alors il y a des choses qui ont changé depuis l'année dernière. Mais ce qui n'a pas changé, c'est notre volonté, vraiment, d'agrandir notre délégation, c'est-à-dire lui donner plus d'envergure, lui donner aussi les moyens d'accompagner le plus possible, notamment, les petites et moyennes entreprises qui veulent aller sur le continent européen. Avec l'accord de libre-échange Canada-Union européenne, ça nous ouvre des portes très grandes. On parle d'un marché de 500 millions de personnes, donc les petites et moyennes entreprises, évidemment, ont besoin d'accompagnement là-dedans. Donc, on veut donner plus d'envergure à la délégation sur cet aspect-là, qui est l'aspect de l'économie du Québec, puis surtout ça vient bien en lien avec notre politique, parce qu'on parle de rendre le Québec, les Québécois, les Québécoises plus prospères. Donc, c'est ce qui est inscrit dans notre nouvelle politique.

Également, sur la question du rayonnement du Québec au plan culturel...

Le Président (M. Auger) : ...Mme la ministre.

Mme St-Pierre : C'est trop long, mon affaire, hein?

Le Président (M. Auger) : Oui, mais, écoutez, je vais équilibrer le temps entre la question et la réponse. Et M. le député de Verchères, là, irait pour une autre question.

M. Bergeron : Vous êtes revenue, cette année encore — puis c'est bien qu'il en soit ainsi — sur le fait qu'il y aura un solde sur la vente de l'actuelle délégation du Québec qui va faire en sorte que les coûts ne seront pas ceux qu'on a escomptés, du moins pour le trésor public. Mais, pour le budget du ministère, ça n'a aucune incidence, puisque le produit de la vente n'ira pas dans le budget du ministère mais bien dans le fonds consolidé, alors donc le 50 millions qui est indiqué au PQI sera requis de toute façon pour procéder aux travaux et à la transaction. Maintenant, ce qu'on lisait aujourd'hui dans le journal, c'est que c'était évalué à peu près à 50 millions, donc le montant qu'on a au PQI, mais ça, évidemment, ça exclut tous les imprévus, toutes les contingences, toutes les augmentations que pourrait amener la spéculation qui a cours présentement au niveau de la bulle immobilière à Paris. Donc, est-ce que ces sommes seront suffisantes, ou est-ce qu'il faudra aller chercher un C.T. additionnel auprès du Conseil du... des fonds additionnels auprès du Conseil du trésor, ou sinon faudra-t-il aller chercher quelque part dans les tiroirs du ministère ce qu'il faut pour payer ça?

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : En fait, vous savez, cette démarche, elle va se faire de façon très rigoureuse, et évidemment on n'ira pas dans une direction où on va ouvrir complètement les vannes, là. On a un budget, il y a un budget qui est prévu. Oui, le fruit de la transaction va se retrouver au fonds consolidé, mais à la fin de la journée, ce sera le montant moins la transaction. Par exemple, si vous avez une maison qui vaut 250 000 \$ puis qu'elle est payée, vous voulez vous acheter une maison de 400 000 \$, bien, ce que vous allez mettre dans le 400 000 \$, c'est moins les 250 000 \$.

M. Bergeron : Mais ce n'est pas clair comme ça, Mme la ministre, parce que... Reprenons votre exemple, là. Mettons, je m'achète une maison à 450 000 \$ puis je vends ma maison à 200 000 \$, mais je prends le 200 000 \$ puis je le donne au voisin, en bout de piste, ça demeure 450 000 \$ que je dois payer. Ce que je veux dire, c'est que, pour les sommes allouées au ministère des Relations internationales, ça n'a pas d'incidence, là, ça n'a aucune incidence parce que les sommes ne vous reviendront pas «anyway», alors ça va devoir être pris à même le budget des Relations internationales, qui avait d'ailleurs été prévu au budget de l'année dernière, là. Je pense qu'on prévoyait 39 millions, si je me souviens bien, aux crédits l'année dernière.

Mme St-Pierre : Et on voit cette année que le montant a été augmenté. Alors, on va travailler dans ces limites-là, et je pense qu'on est capables d'aller chercher un bâtiment qui va répondre exactement à nos besoins. Et je voulais ajouter tout à l'heure, d'ailleurs, en plus d'un équipement qui va faire en sorte qu'on va pouvoir faire de l'accompagnement de nos petites et moyennes entreprises, on veut aussi que les créateurs, les artistes québécois aient un lieu également, donc il y aura un équipement multifonctionnel. Donc, on ajoute aussi à la délégation, on ajoute à ce qu'elle peut offrir à ceux et celles qui ont besoin des services de la délégation. Mais c'est vrai, c'est un exercice comptable, mais il n'en demeure pas moins que l'argent va dans les coffres du gouvernement.

M. Bergeron : Comprenez-moi bien, moi, ce qui me préoccupe, Mme la ministre, c'est quand vous...

Mme St-Pierre : Ça ne va pas dans mes poches à moi.

M. Bergeron : Non, non, je comprends très bien. Mais comprenez-moi bien, moi, ce qui me préoccupe, c'est que, si, en bout de piste, il en coûte 60 millions, 65 millions de dollars, est-ce que le 10 millions, le 15 millions qui manquera, vous allez réussir à l'obtenir auprès du Conseil du trésor ou vous allez devoir gratter dans les tiroirs et couper dans les services du ministère pour être capable d'éponger ce surplus-là?

Parce que, là, je constate que, d'après les évaluations qu'on voit dans le journal aujourd'hui, ça serait autour de 50 millions. On nous dit qu'au PQI il y a 50 millions, mais ça, c'est sans tenir compte des imprévus, des contingences, sans tenir compte de la spéculation qui a cours présentement au niveau de la bulle immobilière dans la capitale française. Alors, on peut présumer raisonnablement, sans s'alarmer inutilement, que les coûts vont être plus élevés que 50 millions. Or, ce qu'on a budgétisé, c'est 50 millions. Donc, on va aller chercher où le reste? Est-ce qu'on va aller le chercher dans le fonctionnement du ministère? Et c'est là qu'est ma préoccupation.

Quand vous me parlez de l'utilité du nouveau bâtiment pour les petites et moyennes entreprises, pour les créateurs québécois, j'en suis. Ce n'est pas là-dessus qu'il y a une inquiétude de ma part. On est d'accord avec vous qu'il faut procéder à ce changement. Ma préoccupation, c'est que je ne voudrais pas qu'il y ait des vases communicants puis qu'en bout de piste on soit obligés de couper une délégation générale ici, une délégation générale là, dix postes ici, 20 postes là, puis qu'en bout de piste on soit moins bien représentés ailleurs parce qu'on se sera retrouvés dans une situation où il aura manqué d'argent pour faire ce qu'on veut faire.

Mme St-Pierre : Il y a des étapes lorsqu'on est dans un projet immobilier. Comme ancienne ministre de la Culture, on en a fait plusieurs. Il y a des étapes, il faut préparer des dossiers, il faut avoir un dossier d'opportunité, il faut arriver avec des chiffres.

Vous présumez que ça va coûter plus. Moi, je vous dis, la démarche est très rigoureuse. C'est vrai qu'on fait face à un marché qui est très, très, très volatil, ça, je ne vous le cacherai pas, je pense que n'importe qui qui lit les journaux le sait,

le voit. Mais la démarche est importante, et il est important qu'elle soit très rigoureuse. C'est-à-dire, si vous achetez un bâtiment et que vous avez des restaurations à faire sur ce bâtiment-là, il faut qu'on soit capables d'évaluer, avant de prendre notre décision finale, si ça vaut la peine de continuer ou pas.

Autrement dit, on ne s'embarquera pas dans une affaire puis, au bout de deux mois, on va dire : Ah! tiens, il y a telle surprise, il y a telle surprise, il y a telle surprise. Ce n'est pas comme ça qu'on veut précéder. Quand j'étais à la Culture, on a bâti la Maison symphonique à Montréal. Le budget était, si ma mémoire est bonne, 266 millions de dollars, puis on est arrivés sur notre budget de 266 millions de dollars, il n'y a eu aucun dépassement. Alors, on est capables d'arriver avec des chiffres très clairs.

Si jamais — si jamais — la bulle immobilière continuait puis qu'on ne veut continuer dans cette décision-là, il faudra qu'on prenne la décision. Ce n'est pas le bar ouvert, là, c'est : on veut se doter d'un équipement moderne qui va faire en sorte qu'on puisse faire rayonner le Québec davantage. C'est notre... vous l'avez dit, je vais reprendre votre expression... Comment vous l'avez qualifiée, la délégation à Paris? Enfin, c'est notre vaisseau amiral de toute notre diplomatie québécoise. Celle qui est là commence à être un peu vieillotte, puis il faut lui donner vraiment un... il faut moderniser les installations, il faut que les employés soient dans des bureaux plus adéquats, puis on veut également ajouter à cela un équipement multifonctionnel pour faire en sorte qu'on puisse offrir des services aux entreprises et aux créateurs.

• (15 h 30) •

M. Bergeron : Mais, encore une fois, Mme la ministre, comprenez-moi bien, je suis tout à fait d'accord avec ça. Il n'y a aucun désaccord de principe, sur le fond de la question, à ce sujet. Ma préoccupation, c'est simplement qu'on ne se retrouve pas en situation où on doit couper ailleurs dans les services du ministère des Relations internationales pour en arriver à réaliser ce projet, avec lequel on est d'accord. Et je ne doute pas de la bonne foi de qui que ce soit, je pense qu'effectivement on est capables de faire les choses de façon rigoureuse. Il y a un certain nombre de choses qui nous échappent, ce qu'on appelle les imprévus, les contingences et surtout la bulle immobilière qui a cours présentement et qui donne lieu à une importante spéculation. Ça, on n'a aucun contrôle là-dessus.

Or, à ce jour, d'après les chiffres qu'on lit dans le journal aujourd'hui, on est déjà à une évaluation de 50 millions, on a 50 millions au PQI. S'il y a des imprévus, des contingences et spéculations immobilières, on va se retrouver avec un montant plus élevé. Moi, ce que je veux savoir, puis je repose la question une troisième fois : Est-ce qu'on pense être capable d'aller chercher les sommes au Conseil du trésor ou est-ce qu'il faudra qu'on coupe quelque part dans les services du ministère des Relations internationales? C'est ça et juste ça, ma préoccupation.

Le Président (M. Auger) : Il reste trois minutes à l'échange.

Mme St-Pierre : D'abord, ça serait... vous êtes dans une hypothèse totale, mais ça ne serait pas dans une coupure des services parce que ce ne sont pas les mêmes budgets. Il y a un budget en immobilisations, puis les budgets du ministère, du fonctionnement, et tout ça, ce n'est absolument pas la même chose. Et, si le passé...

M. Bergeron : Donc, ce que je comprends de ce que vous me dites, Mme la ministre, il y a un engagement de votre part de ne pas couper dans les autres services du ministère.

Mme St-Pierre : Non, on ne coupera pas dans les autres services du ministère. On a fait nos efforts, puis les efforts sont faits.

M. Bergeron : Voilà. Parfait.

Mme St-Pierre : Mais ce que je peux vous dire, si le passé est garant de l'avenir, si vous regardez les autres transactions que nous avons faites à Munich, à Bruxelles, à Londres, les transactions ont toutes été faites dans les règles de l'art et dans les...

M. Bergeron : Oui, oui, absolument. On aura l'occasion d'y revenir un peu plus tard...

Le Président (M. Auger) : 2 min 30 s.

M. Bergeron : ...mais il n'en demeure pas moins qu'on pourra remarquer que, dans certains cas, il y a eu une baisse de la valeur immobilière d'un certain nombre de nos actifs.

Mais quoi qu'il en soit, vous me permettez de passer sur un autre sujet sur lequel il n'y a aucun désaccord, encore une fois, le fameux dossier de Raif Badawi. Alors, vous comme moi souhaitons ardemment le retour de... la venue, en fait, ce n'est même pas le retour, de Raif Badawi au Québec, qu'il puisse rejoindre enfin sa famille, parce que ses enfants continuent de grandir sans lui, et lui, sa situation personnelle, sa situation physique continue de se détériorer dans les geôles saoudiennes. Et je sais de quoi je parle parce que j'ai déjà été impliqué, comme député fédéral, dans la libération d'un autre prisonnier qui est décédé, après sa libération, des suites des conditions de détention terribles qu'il avait subies en Arabie saoudite. Alors, il y a péril en la demeure, il y a urgence d'intervenir.

Je ne sais plus quoi faire pour amener les autorités publiques à poser les gestes qui doivent être posés pour faire en sorte que cet homme puisse enfin être libéré et venir au Québec. Mais est-ce que notre premier ministre, qui a des contacts privilégiés en Arabie saoudite, a fait aller ses contacts pour faire en sorte qu'on puisse accélérer la libération de M. Badawi? Est-ce que vous êtes en contact avec vos vis-à-vis au niveau fédéral pour que les engagements du premier

ministre ne se limitent pas qu'à des selfies qui ont été pris avant la campagne électorale, qu'il y ait des gestes concrets qui soient posés pour qu'on puisse obtenir enfin des résultats?

Le Président (M. Auger) : Une minute, Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Une minute?

Le Président (M. Auger) : Une minute.

M. Bergeron : On pourra empiéter sur l'autre bloc.

Mme St-Pierre : O.K., on pourra en parler, mais on a posé beaucoup de gestes. D'abord, il n'y a pas une rencontre... dans toutes les rencontres que nous faisons, nous parlons du cas de Raif Badawi. Nous avons amené le cas à l'Organisation internationale de la Francophonie lors du dernier sommet. Nous avons, comme gouvernement, émis le certificat de sélection de Raif Badawi. Le premier ministre a été clair lors de la rencontre à Madagascar, et nous suivons ce dossier de près, et avec mes collègues du Parlement à Ottawa, mes vis-à-vis au Parlement à Ottawa, que ce soit M. Dion ou Mme Freeland, la question de Raif Badawi revient à toutes les rencontres.

M. Bergeron : ...

Le Président (M. Auger) : Oui, oui, très rapidement.

M. Bergeron : ...je vais embarquer sur l'autre bloc, M. le Président. Juste une question. À votre avis... parce qu'on parle beaucoup de cela, et c'est la demande de Mme Ensaf, la question est de savoir est-ce que vous pensez que l'octroi de la citoyenneté canadienne à M. Badawi pourrait faire en sorte d'accélérer les choses quant à sa libération.

Mme St-Pierre : Bien, la question revient, évidemment, au gouvernement fédéral. Mais ce que le gouvernement fédéral a souvent dit dans le cas de M. Raif Badawi, c'est que, comme il n'est pas un citoyen canadien, c'est plus difficile de plaider sa cause. Alors, peut-être que la citoyenneté... mais je n'en sais rien, mais peut-être que la citoyenneté canadienne pourrait aider. Mais la question doit être posée au gouvernement fédéral, c'est au gouvernement fédéral de prendre cette décision-là. De notre côté, on a fait tout ce qu'on avait à faire et on continue de le faire.

M. Bergeron : Mais qu'est-ce que le gouvernement fédéral vous répond à ce sujet-là, sur la citoyenneté canadienne? Vous dites que vous êtes en contact avec vos vis-à-vis, ils vous disent quoi par rapport à ça?

Mme St-Pierre : On n'a pas de réponse officielle du gouvernement fédéral sur cette question-là.

Le Président (M. Auger) : Excellent. Nous allons poursuivre avec...

M. Bergeron : ...

Le Président (M. Auger) : ... — bienvenue — le premier bloc du gouvernement pour 15 minutes. M. le député d'Orford.

M. Reid : Merci, M. le Président. Bien que la question dont on vient de discuter m'intéresse, je vais revenir à la question dont on parlait avant, c'est-à-dire les relations avec la France. La coopération franco-québécoise est née d'une volonté de faire oeuvrer Québécois et Français aux progrès scientifiques, aux progrès économiques, sociaux et culturels des deux sociétés. Depuis plus d'un demi-siècle, cette volonté politique qui transcende les allégeances partisans ne s'est jamais démentie de part et d'autre de l'Atlantique. Le Québec et la France ont noué, au fil des ans, des liens féconds fondés sur l'intérêt mutuel des populations, mais également sur un encadrement politique et administratif qui favorise la pérennité et l'expansion du périmètre de ces échanges.

Cette relation transatlantique unique puise ses origines dans une histoire et une langue communes, et je vais revenir sur cette histoire. Les relations aux niveaux local et régional entre le Québec et la France — et je répète ici, aux niveaux local et régional aussi — s'inscrivent, entre le Québec et la France, en parallèle des relations à l'échelon national. La coopération à ce niveau est dite, entre guillemets, décentralisée, un terme emprunté au vocabulaire administratif français pour désigner les entités locales et régionales; ici, on dit plus volontiers «régionales». Au Québec, il s'agit des municipalités régionales de comté, les MRC, des villes et des municipalités; en France, il s'agit des régions, des départements, des métropoles et des communes, qui sont aussi désignées comme des collectivités territoriales ou locales. La coopération décentralisée est un des traits distinctifs de la relation franco-québécoise. En effet, la diplomatie québécoise est l'une des plus présentes et des plus dynamiques dans les régions françaises.

J'aimerais peut-être... parce que c'est intéressant d'inscrire ces relations, là, dans le contexte historique, j'ai demandé au ministère de me fournir des données historiques. J'ai eu beaucoup de données historiques, donc il a fallu que je choisisse, et je ne pouvais pas parler de tout, évidemment, mais je pense qu'on peut commencer par la visite du général de Gaulle en 1960. Et ensuite le ministre Jean Lesage, le premier ministre, a effectué sa première visite officielle en France et a

rencontré André Malraux, un géant, évidemment, de la littérature mondiale, qui était premier ministre à l'époque, et je pense que c'est là où la maison du Québec a été fondée, si mon information est bonne. En 1965, le ministre de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie, signe, avec son homologue français Christian Fouchet, la première entente internationale du Québec, donc, entente internationale sur un programme d'échange et de coopération dans le domaine de l'éducation. Et cette entente-là m'intéresse particulièrement parce que mis à part... Bien, en fait, quelques années après la visite du général de Gaulle au Québec en 1968, on a eu la création de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, et, personnellement, j'ai eu la chance de pouvoir profiter des programmes de cet office-là et j'ai étudié en France pendant trois ans, un peu plus de trois ans, j'ai fait mon doctorat. Et avec un ensemble d'éléments qui étaient très facilitants pour les Québécois, autant l'inscription, la carte de citoyenneté, enfin tout ce qu'il fallait pour s'installer dans un pays qui était différent du nôtre, à l'époque — encore plus qu'aujourd'hui, puisqu'aujourd'hui même la mode est la même partout, à l'époque ce n'était pas le cas — et j'en ai beaucoup bénéficié, et, je pense, beaucoup, beaucoup d'étudiants en ont bénéficié des deux côtés.

Ce qui est intéressant quand on part de ce moment-là, c'est qu'à partir des années 70 il y a eu des échanges entre les premiers ministres. Et je trouve que ça vaut la peine... Je ne vais pas les citer parce que j'en avais deux ou trois pages, mais je vais prendre les échanges qu'il y a eu, parfois trois fois, avec les mêmes personnes, mais en commençant en 1974, Robert Bourassa et Jacques Chirac, qui n'était pas président à l'époque, qui était premier ministre; ensuite René Lévesque et le premier ministre Raymond Barre en 1977, 1979, 1980, c'était déjà une habitude, là; M. René Lévesque, le premier ministre René Lévesque aussi et Pierre Mauroy en 1982 et 1983; René Lévesque et Laurent Fabius en 1984 et 1985; ensuite Robert Bourassa et Michel Rocard en 1989; Jacques Parizeau et Édouard Balladur en 1995; Lucien Bouchard et Alain Juppé en 1996.

• (15 h 40) •

Et je m'arrête un petit moment, parce qu'en 1996 on avait déjà une bonne habitude, on avait déjà des liens extrêmement forts, et, pour ma part, j'ai été mêlé un peu aux liens entre les universités, donc au niveau de l'éducation. Et à cette période-là, il y a deux ententes... enfin, il y a plusieurs ententes qui ont été signées, mais en 1996 précisément, il y a eu deux ententes extrêmement importantes, je pense, qui sont encore aujourd'hui très importantes dans les relations que nous avons. L'Accord-cadre franco-québécois sur la reconnaissance des diplômes et la validation des études, qui a été... cet accord de 1996 favorise les échanges d'étudiants entre le Québec et la France en fixant des modalités de reconnaissance réciproque des diplômes et la validation des études. La reconnaissance mutuelle des diplômes contribue de manière déterminante à l'augmentation du flux des échanges d'étudiants. Je pense, si ma mémoire est bonne, que c'était une entente qui a été signée ici, à Québec, du côté français, par le premier ministre qui était Juppé à ce moment-là. Et moi, j'avais l'honneur d'être de président de la Conférence des recteurs à ce moment-là, et donc j'avais assisté à cette rencontre-là.

Mais la prochaine, la deuxième convention qui a été signée en 1996, j'ai représenté, moi-même, les recteurs québécois à cette signature à Paris, si ma mémoire ne me trompe pas, là, et c'est la convention-cadre sur les cotutelles de thèse entre les établissements d'enseignement supérieur québécois et français, qui a été mise en place en 1996. Donc, cette convention vise à favoriser la mobilité des étudiants au doctorat en fixant les modalités pour la réalisation de cotutelles de thèse entre les établissements d'enseignement supérieur québécois et français. Plus précisément, elle permet à un doctorant d'être supervisé par deux directeurs de thèse, l'un au Québec, l'autre en France, et de recevoir un diplôme de doctorat de chacun des deux pays après une soutenance unique.

Et c'est clair que ces ententes-là ont contribué à faire progresser le Québec. Il avait déjà fait des grands pas au niveau de, par exemple, là, toute la recherche, des doctorats, etc. Quand j'ai décidé de faire mes études de doctorat en 1970, il n'y avait pas de doctorat au Québec qui correspondait à ce que je voulais faire et il y avait peu de programmes de doctorat au Québec, il fallait aller aux États-Unis ou en France. Le programme de l'office m'a facilité les choses. Il y avait même des bourses, qui n'existaient pas, pour aller aux États-Unis, où ça coûtait beaucoup plus cher, il n'y avait pas de gratuité. On avait la gratuité française, et tout ça. Et par ailleurs ces ententes-là qui ont été signées ont augmenté également. Et on voit aujourd'hui des universités comme la petite Université de Sherbrooke, qui, il y a 40 ans, ne prétendait pas beaucoup à la recherche, là, sauf un peu en médecine, et qui, maintenant, est une des 13 grandes universités de recherche canadiennes. Donc, ces éléments-là contribuent aussi à l'importance de nos... que nos chercheurs peuvent développer sur le plan international. Et je pense, si ma mémoire est bonne, là... en fait, si mes informations sont bonnes, que ces ententes-là sont encore extrêmement productives au moment où on se parle.

Lucien Bouchard et Lionel Jospin se sont rencontrés en 1997, en 1998 et en 2000; Jean Charest et Jean-Pierre Raffarin, en 2003 et 2004; Jean Charest et François Fillon, en 2008 et 2010 — donc, autrement dit, régulièrement, généralement aux deux ans, il y a ces ententes-là au plus haut niveau de gouvernement; et finalement Pauline Marois et Jean-Marc Ayrault, en 2013; le premier ministre actuel et Manuel Valls, en 2015 et 2016; et tout récemment, la ministre en parlait tantôt, le premier ministre actuel avec Édouard Philippe, et c'est en mars dernier. Lors de cette dernière rencontre, des engagements bilatéraux ont été pris, et il y a eu cinq feuilles de route qui ont été présentées.

Je veux juste savoir s'il me reste un peu de temps...

Le Président (M. Auger) : 7 min 30 s.

M. Reid : ... — sept minutes, ça me donne le temps — parce que c'est très intéressant, les cinq sujets, les cinq feuilles de route qui ont été présentées, j'aimerais ça en parler un tout petit peu avant de pouvoir poser une question. Je vais y aller un peu plus vite parce que, finalement, ma question, je n'aurai pas le temps de la poser si je raconte tout, mais en gros, première feuille de route sur la croissance, innovation numérique et l'intelligence artificielle. Là-dedans, il y avait des objectifs importants. Le Québec et la France affirment leur détermination à assurer la mise en oeuvre exemplaire pour l'ensemble des volets accord économique et commercial global entre la France et l'Union européenne. Le Québec et la

France s'entendent pour que l'innovation, la science et la technologie servent de levier de croissance au développement des deux nations. Les deux gouvernements encouragent, à tous les niveaux, l'échange d'expériences dans le numérique et le développement de l'intelligence artificielle.

Bon, j'ai donné les détails pour la première feuille de route. Je ne pourrai pas le faire pour toutes les feuilles de route, mais il y en a quatre autres. Je vous donne les titres : la lutte contre les changements climatiques, l'énergie et le développement durable, il y a des objectifs très intéressants, la jeunesse, l'éducation et le sport, une quatrième feuille de route sur la langue française, la culture et l'innovation sociale et une cinquième feuille de route sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

Ce qui est intéressant peut-être là-dessus et ce sur quoi j'aimerais entendre Mme la ministre, c'est d'abord... parce que j'ai donné un peu de détails sur la question de l'intelligence artificielle. Ça m'intéresse d'autant plus que bientôt je participerai à une rencontre avec des sénateurs français et dont un de ses sujets, de cette rencontre-là, c'est l'intelligence artificielle. C'est intéressant aussi parce que l'intelligence artificielle pose des questions éthiques et des questions qui vont se traduire à plus ou moins long terme par des législations. Bien sûr, la France et le Québec ont des législations très différentes, ont des concepts qui ne sont pas les mêmes, là, mais on est quand même au Code civil et il y a des intérêts de part et d'autre, comme il y en a eu d'ailleurs dans des discussions qu'on a eues sur l'édition génomique, qui intéresse les deux gouvernements. Alors, j'aimerais que la ministre, peut-être, nous parle un tout petit peu de ces sujets-là. Est-ce que, dans la collaboration avec la France, cet enjeu-là s'organise, est en train de s'organiser? J'aurai quelques questions aussi s'il nous reste du temps.

Le Président (M. Auger) : Cinq minutes à l'échange.

Mme St-Pierre : Merci. C'est un sujet, évidemment, c'est un... L'intelligence artificielle, ce sont des mots qui sont sur toutes les lèvres. Mais ce qui est clair et reconnu sur la scène internationale, c'est que le Québec est en train de se développer vraiment un leadership exceptionnel dans le domaine de l'intelligence artificielle. On voit à Montréal des chercheurs qui vont vers Montréal, on voit des entreprises également s'installer à Montréal, et nous, on croit que le Québec est vraiment l'endroit idéal pour développer ces grandes institutions de recherche en intelligence artificielle.

Cependant, il y a des secteurs dans l'intelligence artificielle qui doivent également être analysés. Je pense aux changements dans les métiers, aux changements importants que ça va apporter dans différents corps de métier, également sur les questions éthiques. Il y a des questions éthiques très importantes qui se posent dans les questions d'intelligence artificielle.

On a eu des rencontres lors de la visite alternée à Paris, le premier ministre en a parlé, évidemment, avec le président Macron, en a parlé également avec le premier ministre français, mais on a eu aussi l'occasion de rencontrer des chercheurs et aussi le député Villani. Ce qu'on veut faire au Québec, et on l'a annoncé récemment, on veut qu'il se crée, à Montréal, l'Organisation mondiale de l'intelligence artificielle. On a accordé un mandat à Montréal International, qui est l'organisme accrédité pour accueillir les organisations internationales à Montréal, pour mettre en place cet organisme-là, et on va aller se chercher des partenaires par la suite. Et ces partenaires-là, évidemment, on va demander... et on a souligné à la France que ça serait fort intéressant d'avoir la France comme partenaire. Il y a d'autres pays également, on parle d'Israël, on parle de... et tout ça pourrait donner à Montréal encore plus d'importance sur la question de l'intelligence artificielle. Moi, je pense que c'est un sujet — puis tout le monde le sait — qui va changer complètement nos vies. Mais nous, nous sommes dit : Bien, c'est vraiment au Québec et à Montréal plus particulièrement qu'on peut créer ce, entre guillemets, hub mondial de l'intelligence artificielle. On est très, très engagés et très déterminés à faire en sorte que Montréal soit vraiment l'endroit... et c'est déjà en train de se définir dans le monde comme étant l'endroit où se développe toute la recherche, tout ce qui touche les droits des travailleurs, tout ce qui touche les questions éthiques et aussi les questions, évidemment, économiques.

M. Reid : Merci. J'ai une autre... enfin, j'ai d'autres questions. Une autre, certainement, qui me tient à cœur et qui va vous intéresser sûrement, Mme la ministre, c'est la question des propositions qui sont... j'aimerais savoir les propositions qui seront portées par le Québec et la France à l'Organisation internationale de la Francophonie, mais en prenant soin, malgré tout, de dire que la France et le Québec ont des valeurs communes dans l'ensemble, mais que des fois il y a des petites différences. Et une de ces différences-là, c'est au niveau, par exemple, de la langue écrite, de la langue... comment on parle et comment on dit. Je ne sais pas s'il y a une uniformisation qui se fait ou des efforts qui se font dans ce sens-là entre nous. Parce que, tu sais, nous, au Québec, c'est assez simple, on met tout au féminin puis on dit : Tout va bien, et de temps en temps ça crée des problèmes. Je me rappelle, moi, comme représentant des conférences des recteurs du Québec, d'avoir demandé, à la délégation, à Mme le chancelier des universités de Paris, qui venait se présenter comme Mme le chancelier, et de dire : C'est curieux, au Québec, on vous appellerait Mme la chancelière, et elle a dit : J'espère que non parce qu'une chancelière, en France, c'est une espèce de paire de pantoufles à deux pieds qui réchauffe les pieds. Alors, je m'étais mis les pieds dans les plats, c'est le cas de le dire, et dans ce sens-là, parfois, on y va de façon un peu simpliste. Mais malgré tout nous avons des valeurs extrêmement fortes au niveau de la présence des femmes et des hommes, et quelles sont ces valeurs-là qui sont portées ou les actions qui sont portées quand on parle de l'ensemble de la francophonie?

• (15 h 50) •

Mme St-Pierre : Évidemment, le Québec est très fier de siéger au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie, et nous travaillons très fort à faire en sorte que le Québec soit vu vraiment comme le vaisseau amiral de la défense de la langue française en Amérique du Nord. Et c'est vraiment avec cette... je dirais, on arrive vraiment avec cette énergie-là au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie, et on nous voit comme étant assez, je dirais,

exemplaires parce que nous ne formons que 2 % de la population en Amérique du Nord et, malgré ce petit nombre, 2 %, nous continuons à protéger et à faire la promotion de la langue française.

Je fais juste un aparté, je trouve ça intéressant, l'histoire de la chancelière, parce que j'ai vu récemment que la nouvelle ambassadrice, Mme Isabelle Hudon, tient au titre d'ambassadrice, et je l'ai félicitée sur les médias sociaux parce que c'est important. Nous, on y croit énormément, on le fait depuis 20 ans, mais ce n'est pas encore entré là-bas. Et je pense qu'on est capables aussi de montrer que ce sont des termes auxquels on tient et on ne changera pas notre personnalité parce qu'on arrive en France. J'ai vu une très belle entrevue avec Mme Carrère d'Encausse, qui tenait à son titre, à l'Académie française, d'académicien... C'est fini?

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre, c'est tout le temps que nous avons. Nous devons poursuivre avec le premier bloc du deuxième groupe d'opposition. M. le député de Deux-Montagnes, pour les 17 prochaines minutes.

M. Charette : C'est gentil. Merci, M. le Président. À mon tour de revenir sur la question de la Délégation générale du Québec à Paris. J'ai pris connaissance du texte dans *Le Journal de Montréal* comme nous tous ce matin et je dois vous avouer qu'il y a plusieurs éléments qui m'inquiètent à la lecture de ce texte, notamment lorsqu'il est question : «Peu importe les coûts, le Québec ne compte pas reculer.» C'est toujours inquiétant lorsqu'il n'y a pas de balises précises. Donc, une première question très simple : Quel est le montant maximum que le ministère ou le gouvernement a convenu de payer jusqu'à maintenant pour se doter d'une nouvelle infrastructure sur le côté de Paris?

Mme St-Pierre : Bien, si vous lisez les chiffres au PQI, c'est un projet de plus de 50 millions de dollars. Ce que je peux dire là-dessus, c'est que la phrase «peu importe les coûts»... je m'excuse, là, mais à un moment donné ce sont les taxes des Québécois et des Québécoises, il n'est pas question pour nous de partir dans un exercice qui ne serait pas fait de façon rigoureuse. Tout va dépendre, évidemment, du marché. On a vu que le marché a beaucoup évolué depuis l'année dernière, ce qui veut dire que, possiblement, la Délégation générale du Québec va être vendue possiblement plus cher que ce qu'on aurait pu penser, que ce qu'on aurait pu avoir l'année dernière. Il y a vraiment... ça bouge beaucoup là-bas.

Mais, moi, ce que je peux vous dire, c'est que ça va être fait dans toutes les normes de rigueur budgétaire. Et, quand on est dans un dossier d'infrastructure, on a des chiffres devant nous, on fait faire des études, on a un dossier d'opportunité et on n'arrivera pas en disant au premier entrepreneur pour faire les travaux, puis...

Le Président (M. Auger) : Oui, M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : Ma question était très brève, donc j'espérerais aussi des réponses très brèves. En fait, vous ne m'avez pas rassuré, en tout respect. Je vous demande le prix maximum, et là vous me parlez du minimum. Le minimum, c'est ce qu'indique le PQI, c'est-à-dire 50 millions, mais est-ce que ça pourrait être 60 millions? Est-ce que ça pourrait être 70 millions? Est-ce que ça pourrait être 80 millions? J'imagine, comme ministère, vous vous êtes fixé un maximum. Là, on a le minimum. Quel serait le maximum que le ministère serait prêt à consentir pour se doter de nouvelles infrastructures?

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Nous avons l'intention d'agir de façon très rigoureuse, comme je l'ai dit à plusieurs reprises depuis le début de cette commission parlementaire. Nous avons inscrit... c'est inscrit au PQI, c'est 50 millions de dollars. Nous allons vendre une bâtisse, qui est la Délégation générale du Québec à Paris, à la fin de l'exercice. Ça va, évidemment... les chiffres... le calcul va se faire : le coût de la nouvelle Délégation générale du Québec à Paris, incluant l'équipement multifonctionnel, moins la vente de la Délégation générale... du bâtiment de la rue Pergolèse, donc c'est simple comme ça, là.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : C'est simple, mais pas rassurant. Vous comprendrez que les Québécois peuvent se poser des questions avec une réponse comme celle-ci. Le maximum n'est pas identifié. Et, en immobilier, il y a un principe qui est relativement simple, c'est-à-dire ne pas acheter en période de bulle immobilière. Vous l'avez mentionné à plusieurs reprises, il y a une bulle, présentement, sur le côté de l'Europe. Quant à moi, elle n'est pas à elle seule responsable du fait qu'on passe du simple au double en termes de montant, comme c'était mentionné. Donc, oui, une bulle immobilière, mais sans doute pas avec le dos aussi large pour doubler les budgets par rapport à ce qui avait été anticipé l'année dernière. Mais, dans tous les cas, acheter en période de bulle immobilière, ce n'est pas une bonne idée pour une simple et bonne raison, le marché va se stabiliser, et, dans un an, deux ans, sinon trois, les prix risquent de baisser et sans doute aussi rapidement qu'ils ont augmenté. Donc, si éventuellement on devait payer 70 millions pour cette nouvelle infrastructure et que, dans deux ans, trois ans, cette valeur-là était ramenée à 50 millions, par exemple, c'est le Québec et le ministère qui seraient grands perdants.

Donc, la suggestion que je pourrais vous faire à ce moment-ci, c'est : ne bousculons pas l'échéancier. Déjà que le projet semble avoir été largement modifié sur l'espace d'une année, laissons le temps au marché de s'adapter, laissons-nous le temps d'évaluer nos besoins pour s'assurer de payer le prix juste. Mais en n'ayant pas de maximum et en voulant acheter en période de bulle immobilière, on a les deux facteurs pour une catastrophe budgétaire annoncée, là, on a tous les éléments pour, malheureusement, passer à côté d'une occasion qui ne se représentera sans doute pas dans les mêmes conditions.

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : C'est votre opinion, en tout respect, M. le député. Moi, ce que je peux vous dire, c'est que nos besoins ont été identifiés. La Délégation générale du Québec à Paris que nous avons présentement a été analysée sur la pertinence de restaurer la délégation, parce qu'elle a quand même besoin de restauration majeure. C'est un édifice qui date de 1960... qu'on a acheté en 1960, qui n'a eu à peu près pas de rénovations. Quand je vous disais les besoins, c'est compte tenu de l'accord de libre-échange Canada-Union européenne, ça veut dire qu'on va avoir plus... on veut plus d'activités, on veut plus d'activités sur le continent européen, et on a très bien identifié ce qu'on a besoin en termes de mètres carrés, on a identifié ce qu'on a besoin aussi en termes de proximité, parce qu'on se trouve un peu trop excentriques, et la démarche va se faire de façon très rigoureuse. Il n'y a rien qui va se faire sans avoir été analysé de façon rigoureuse, je peux vous en donner l'assurance. On ne se garochera pas dans un projet qui va arriver à la fin du processus comme étant un projet qui va dépasser complètement les bornes. On va y aller avec les normes, évidemment, de Paris, les normes de la France et on va travailler de façon très rigoureuse.

Le Président (M. Auger) : Je vais permettre une autre question et je vous rappelle que j'équilibre le temps de la question et la réponse. M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : Merci, M. le Président. On le mentionnait, le dossier des relations internationales, c'est un dossier qui est relativement consensuel au niveau de l'Assemblée nationale, au niveau des différentes formations politiques. La suggestion que je pourrais vous faire à ce moment-ci, outre de ne pas bousculer, ce serait de ne pas engager le Québec, à quelques mois d'une élection, dans une décision qui devrait engager le prochain gouvernement, parce que, bien honnêtement, de notre côté, il y a de sérieuses réserves en fonction des réponses que vous nous avez fournies et des éléments qui sont contenus dans l'article. Encore une fois, deux sources d'inquiétude de notre côté : un budget qui ne semble pas bien délimité et surtout une intention de vouloir acheter en période de bulle immobilière. Mais, ceci dit, je comprends bien ce que vous mentionnez.

Au niveau des évaluations qui sont faites, est-ce qu'il y a des dossiers ou des documents que vous seriez prête à déposer à la commission au niveau des évaluations de ce qu'aurait pu coûter la mise à niveau de l'actuelle délégation versus les coûts qui pourraient être associés à l'achat d'une nouvelle propriété? Est-ce que ce sont des documents que vous seriez prête à déposer devant la commission?

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Non.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : La réponse, elle est franche et directe.

Le Président (M. Auger) : On l'a entendue.

M. Charette : Et pourquoi non? On parle de deniers publics, on parle d'argent... tout de même de sommes importantes.

Mme St-Pierre : On va être très transparents sur notre démarche. On a identifié nos besoins en termes de mètres carrés, on sait que nous voulons une infrastructure multidisciplinaire, nous savons que nous voulons nous rapprocher des lieux de pouvoir, nous nous trouvons trop excentriques, et nous voulons faire un investissement qui est pour les 25, 30 prochaines années. Alors, il n'y a personne qui va y aller de façon excitée là-dedans. Ce qu'on va faire, c'est que, lorsque nous aurons trouvé l'endroit où nous voulons nous installer, nous allons faire les calculs pour voir comment c'est faisable, et, si ce ne l'est pas, si c'est complètement irresponsable de le faire, on ne le fera pas.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : En tout respect, vous m'avez répondu exactement la même chose qu'à ma question précédente. La question, elle était pourtant fort simple : Pourquoi refuser le dépôt de pareils documents? Ce n'est rien pour rassurer, encore une fois, le ou les contribuables qui seraient à l'écoute cet après-midi.

Ceci dit, toujours dans une question de gestion, j'aimerais vous amener maintenant sur le dossier de l'OIF. Il a été aussi question de transparence ces derniers mois. Il y a le premier ministre du Canada, qui, encore récemment, a pu visiter les bureaux de l'OIF, rencontrer sa secrétaire générale, lui exprimer le souhait d'une plus grande transparence, également un souhait que vous avez pu partager par le passé. Je pense que c'est le souhait qui est partagé de tous ici. Ceci dit, la secrétaire générale, au moment de cette visite récente du premier ministre, a parlé d'un code de la transparence qui serait proposé aux différents pays et gouvernements membres de la Francophonie, donc, code qui serait sans doute adopté au moment du prochain sommet. Est-ce qu'à ce moment-ci ce code ou ces intentions vous ont été partagés? Est-ce que vous avez plus d'information sur les intentions de la secrétaire générale pour regagner peut-être la confiance qui a été ébranlée en matière de gestion des deniers de l'OIF?

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : On n'a pas vu de document, mais nous avons signalé... signifié notre ferme intention de faire partie du comité qui va analyser et bâtir le code. Donc, nous allons être... enfin, c'est notre souhait, c'est ce que nous avons demandé à l'Organisation internationale de la Francophonie de faire partie de ce comité. Comme vous le savez, nous avons un délégué à l'Organisation internationale de la Francophonie, et c'est lui qui pourrait siéger sur ce comité.

• (16 heures) •

M. Charette : Parfait. Donc, la demande a été formulée, mais est-ce que vous avez eu une réponse à ce moment-ci? Est-ce que cette présence est garantie?

Mme St-Pierre : À ma connaissance, on n'a pas encore eu la réponse, mais je ne pense pas que ça va être un problème.

M. Charette : On sait que le premier ministre du Canada a réitéré une confiance sans équivoque à la secrétaire générale. Est-ce que cette confiance sans équivoque est la même de votre côté? Est-ce que, pour vous, c'est un appui qui est déjà acquis dans l'éventualité du prochain sommet? Peu importe ce que ce code dira, et ce, peu importe quelles décisions seront prises, est-ce qu'on peut déjà prendre pour acquis... est-ce que vous seriez... pour acquis, c'est-à-dire que vous seriez prête à réitérer votre confiance à l'actuelle secrétaire générale?

Mme St-Pierre : Bien, tout d'abord, il n'y a pas de course, c'est clair. Pour le moment, on n'a pas de nom, il n'y a pas ni d'ancien candidat ni candidate. Moi, ce que je peux vous dire sur le travail de la secrétaire générale, c'est que nous sommes fiers d'appuyer une Canadienne et une Québécoise qui est à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Sur le plan de la gouvernance, nous avons exprimé des souhaits, nous avons été très clairs et très transparents sur ces souhaits concernant la gouvernance, alors, ça, c'est un aspect. Il y a l'histoire du code, là, cette idée d'un code, donc on voit qu'il y a quelque chose qui évolue. Ils vont travailler à l'élaboration d'un document pour faire en sorte que ça réponde aux questionnements, qui sont très légitimes, de la part de ceux et celles qui contribuent à l'Organisation internationale de la Francophonie. Nous faisons partie des plus importants contributeurs, et l'argent vient des contribuables québécois, donc, ça, c'est normal.

Pour ce qui est du reste, bien, je pense qu'en termes d'ouverture, d'égalité entre les hommes et les femmes, rapprochements vis-à-vis les jeunes, il y a des choses extraordinaires qui ont été faites au cours des dernières années, et là-dessus nous sommes très satisfaits.

Le Président (M. Auger) : Désolé, je vais permettre la prochaine question, Mme la ministre. M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : En fait, pour rassurer peut-être la ministre, nous sommes aussi fiers, comme Québécois et comme Canadiens, d'avoir une Canadienne à la tête de l'organisation de la Francophonie, mais en même temps cette nécessité de transparence et de bonne gestion ne doit pas être diminuée pour autant. On reconnaît qu'il y a du bon travail qui a été fait, et là n'est pas la question. C'est une organisation qui a toute son importance, mais qui fait cruellement défaut lorsqu'il est question de transparence au niveau des états financiers, notamment. Est-ce que, dans vos exigences auprès de l'OIF, il y a celle qui voudrait que les états financiers soient dorénavant rendus publics par l'OIF?

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Nous avons fait quelques remarques sur les questions de transparence par rapport à l'Organisation internationale de la Francophonie. Nous ne dérogerons pas de cette volonté de faire en sorte que l'Organisation internationale de la Francophonie soit plus transparente par rapport à ses dépenses.

Maintenant, c'est une organisation qui est indépendante. Nous faisons partie des plus importants contributeurs, nous pouvons avoir des exigences et des attentes, surtout des attentes. Et nos attentes font en sorte que nous voulons siéger au sein du comité qui va préparer le code de gouvernance.

Le Président (M. Auger) : 3 min 30 s.

M. Charette : Vous l'avez mentionné, le Québec est effectivement un des principaux contributeurs, mais je pense que vous n'avez pas fait erreur lorsque vous avez, au départ, mentionné «exigences». Je pense que le mot «exigences» est plus adéquat que le mot «attentes». Donc, je pense que, pour le Québec, qui est un des importants contributeurs de l'organisation, exiger une reddition publique des budgets et des états de compte ne serait pas farfelu.

Donc, je comprends qu'il y a des attentes de votre côté. Je vous demanderais maintenant d'avoir des exigences. Est-ce que ça pourrait être formellement une demande que, tous ensemble, nous adressions cet après-midi à l'OIF, c'est-à-dire de rendre publics ses états financiers année après année, ne serait-ce que pour mettre en confiance les États contributeurs, mais également les citoyens des différents pays et gouvernements membres sur la pertinence de cette organisation? Vous êtes convaincue de sa pertinence, je le suis, je suis convaincu que nous les sommes tous, mais il y a des gens qui peuvent avoir des doutes, et la meilleure façon de régler ou de mettre de côté ces doutes-là, c'est une plus grande transparence et, minimalement, de rendre publics les états financiers.

Mme St-Pierre : Les états financiers de l'Organisation internationale de la Francophonie sont analysés à chaque année par... enfin, cette année, c'était la Cour des comptes du Maroc. Il y a un comité aussi au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie qui analyse les états financiers. Maintenant, nous, on demande d'aller faire un pas de plus, c'est-à-dire de voir comment on pourrait avoir un mécanisme de reddition de comptes plus transparent, et je pense que c'est très bien compris, le message est très bien passé. Et moi, je suis très confiante qu'on va avoir une formule, à Erevan, qui va satisfaire l'ensemble des membres de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Le Président (M. Auger) : 1 min 30 s.

M. Charette : Le compromis que l'on pourrait se proposer cet après-midi... Je comprends que diffuser et rendre public, ce n'est pas forcément la même chose. Est-ce que vous seriez prête à exiger minimalement que les gens désireux de consulter, ne serait-ce que sur place, les états financiers puissent le faire? C'est le cas dans de petites organisations, c'est le cas dans de grandes organisations et c'est certainement nécessaire lorsqu'il est question d'une organisation internationale qui est financée uniquement à travers des contributions de pays, de gouvernements, donc, membres. Est-ce que ça pourrait être le compromis? Est-ce qu'on pourrait, tous ensemble, cet après-midi, exiger que, pour ceux et celles qui le souhaitent, ne serait-ce que sur place, consulter les états financiers en question?

Mme St-Pierre : D'abord, les rapports annuels sont publics, ça, c'est une chose. Et évidemment il n'y a pas d'exercice, comme on a ici, d'étude des crédits. Il y a une commission qui siège, qui analyse les dépenses, et ce qu'on a demandé à l'Organisation internationale de la Francophonie, c'est de se doter d'un mécanisme plus transparent, et je pense que le message a été très bien entendu. Et moi, je suis très confiante que, lorsque nous allons arriver au prochain sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie, on va avoir un cadre très, très, très clair.

Le Président (M. Auger) : Merci. Ce qui met fin à ce bloc. Nous allons maintenant poursuivre avec le deuxième bloc du gouvernement pour 15 minutes. M. le député de Saint-François.

• (16 h 10) •

M. Hardy : Merci, M. le Président. Je tiens à saluer Mme la ministre et les gens qui l'accompagnent, mes collègues du côté gouvernemental, du côté de l'opposition officielle et du deuxième bloc d'opposition.

Nous allons, M. le Président, changer de continent, on s'en va à Cuba. Ça fait que je vais regarder les relations entre le Québec et Cuba. Après les États-Unis et le Mexique, Cuba est la troisième destination voyage en importance des Canadiens, qui représentent, par ailleurs, les premiers visiteurs étrangers de l'île. Environ 40 % du nombre total de touristes canadiens proviennent du Québec, soit plus de 500 000 Québécois qui visitent Cuba à chaque année.

Par ailleurs, les entreprises canadiennes et québécoises disposent d'un statut privilégié auprès de Cuba, le Canada n'ayant jamais rompu ses liens diplomatiques avec l'île alors que l'embargo économique, commercial et financier imposé par les États-Unis à Cuba se poursuit sous l'ère du président Trump. En parallèle, Raúl Castro a débuté, à petits pas, un processus de réforme de l'économie cubaine vers la... libéralisation — c'est un mot que... la langue m'a fourché un peu dessus. Dans ce contexte, plusieurs pays tentent de se positionner sur le marché cubain.

À l'occasion du septième congrès du Parti communiste cubain en avril 2016, Raúl Castro a annoncé qu'il se retirait à la fin de son mandat, annonçant une transition politique à la tête de l'État cubain. Les 605 députés de l'Assemblée nationale et les 1 265 délégués aux assemblées provinciales ont obtenu l'assentiment de la majorité, soit 50 % plus un, des citoyens de leurs circonscriptions respectives. Les députés, dont plus de la moitié feront leur entrée à l'Assemblée nationale, ont désigné parmi eux, le 19 avril, les 31 membres du Conseil d'État ainsi que le président de cet organe exécutif suprême qui succèdera à Raúl Castro. Le nouveau président, Miguel Díaz-Canel, s'est engagé à poursuivre l'actualisation du modèle économique lancé par son prédécesseur. Le développement des relations plus soutenues entre le Québec et Cuba s'inscrit dans la volonté de chacun de diversifier leurs partenariats internationaux alors que le gouvernement cubain oeuvre à actualiser son système économique et social et que le Québec souhaite renforcer sa capacité d'action et d'influence internationale. La première mission du premier ministre du Québec à Cuba, en septembre 2016, a permis d'établir des liens directs avec les plus hauts dirigeants du pays, en plus de stimuler les relations économiques et d'appuyer les démarches d'entreprises québécoises. La ministre des Relations internationales a signé à cette occasion une déclaration commune de coopération, et, dans cet esprit, un premier appel de projets de coopération Québec-Cuba a été lancé. Je reviendrai sur ce sujet dans quelques instants.

En février dernier, la ministre des Relations internationales effectuait une nouvelle mission à Cuba à l'occasion de la Foire internationale du livre de La Havane, accompagnée de 32 auteurs, éditeurs et artistes québécois. Cette mission a permis également de consolider les relations politiques avec Cuba et de poursuivre les démarches visant l'ouverture de notre représentation à La Havane. Le Bureau du Québec à La Havane a débuté ses opérations en septembre 2017. La ministre a effectué une mission à Cuba afin de procéder à l'inauguration officielle du bureau. Je vous vois ici en coupant le ruban, accompagnée de Mme Paquette-Côté, qui est la directrice générale, je crois, de la maison... du bureau de Cuba. Et puis, disons, selon elle, selon Mme Paquette-Côté, plusieurs secteurs sont prometteurs, tels que les transports, les énergies renouvelables et l'agroalimentaire, un domaine où il existe une forte demande, notamment pour approvisionner le marché touristique cubain. Et puis ce bureau-là a commencé ses activités le 6 septembre 2017 avec l'arrivée en poste de Mme Paquette à titre de directrice, que vous aviez déjà mentionné dans un communiqué.

La présence du Bureau du Québec à La Havane, comme je vous ai dit, a débuté ses opérations en septembre 2017. Quand vous êtes allée à Cuba, vous vous êtes entretenue avec de nombreux partenaires cubains d'importance, dont le ministre du Commerce extérieur et l'Investissement étranger, M. Rodrigo Malmierca Díaz, au sujet de la mise en oeuvre de

la Déclaration commune de coopération Québec-Cuba. La présence du Québec à Cuba permet de poursuivre le développement d'un réseau de partenaires influents, de saisir les opportunités d'identifier plus facilement les niches de collaboration intéressantes. Ici, je regardais dans un communiqué que les affaires sont très bonnes. Disons que Terracam, une filiale cubaine du Groupe Lussier, a augmenté son chiffre d'affaires de 100 % dans les cinq derniers mois et contribue pour 10 % à un chiffre d'affaires de 200 millions de dollars pour l'entreprise de Sainte-Julie, au Québec, donc c'est bien.

Et aussi, en novembre dernier, le Québec est devenu la seule province à ouvrir un bureau à La Havane. Sa représentante, Mme Paquette-Côté, priorise le commerce et les investissements, mais ne néglige pas pour autant les échanges culturels entre Québec et Cuba.

Donc, comme j'indiquais plus tôt, il y a eu des appels de projets pour Québec-Cuba. L'appel de projets a été lancé le 1er novembre dernier lors de la mission de la ministre à La Havane et à l'occasion de l'inauguration officielle du Bureau du Québec à La Havane. Il s'agit là du deuxième appel de projets pour Québec-Cuba. À la suite de discussions avec les parties cubaines, il a été convenu que cette édition sera ouverte à tous les secteurs, en accordant une priorité à ceux ciblés par la Déclaration commune de coopération Québec-Cuba. On parle de recherche, de science, d'innovation, de développement durable, etc. Il me reste combien de temps, monsieur?

Le Président (M. Auger) : Huit minutes.

M. Hardy : Huit minutes. Ayant pris fin le 22 décembre 2017, l'appel de projets a suscité le dépôt de 20 dossiers, dont 16 ont retenu l'attention des évaluateurs de par leur qualité et la possibilité de retombées concrètes qu'ils représentaient. Les critères d'évaluation sur lesquels s'est appuyé le comité conjoint sont les suivants : premièrement, renforcer les échanges institutionnels entre Québec et Cuba, encourager le partage des expertises et le développement de partenaires durables, favoriser une connaissance et une compréhension plus fine des deux sociétés, augmenter la mobilité internationale des travailleurs, des jeunes, des chercheurs, des entrepreneurs, des artistes et des étudiants. En outre, une attention particulière a été accordée aux principes québécois de développement durable ainsi qu'à la réalisation d'au moins une priorité de la politique internationale du Québec. Donc, les 16 projets qui ont été retenus, je les ai ici, mais là, moi, je n'en ferai pas la nomenclature. Si vous voulez le faire, Mme la ministre, vous pourriez le faire.

Donc, M. le Président, j'aimerais demander à Mme la ministre d'élaborer peut-être encore un petit peu plus sur la relation Québec-Cuba. Et pouvez-vous nous donner des exemples concrets de collaboration entre Québec et Cuba?

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre, en vous rappelant qu'il reste six minutes au bloc d'échange.

Mme St-Pierre : Oui. Merci beaucoup. C'est un sujet qui, évidemment, m'allume énormément, parce que cette idée d'avoir un bureau à Cuba, je la caressais et je me disais : Saisissons l'occasion. Les relations diplomatiques avec les États-Unis avaient été rétablies, et, comme il y a énormément de Québécois qui vont à Cuba à chaque année, il y a une relation qui s'est établie depuis des années et des années avec cette île. Et je pense qu'il y a aussi des secteurs pour lesquels on peut avoir une excellente collaboration. Vous en avez mentionné quelques-uns, dont l'agroalimentaire. Notre modèle coopératif au Québec les intéresse énormément.

Il y a aussi toute la question du tourisme. On le sait, c'est une île qui accueille énormément de touristes, et il y a eu un accord — vous me demandiez des exemples — avec notre institut d'hôtellerie et du tourisme et l'équivalent là-bas pour faire de la formation dans le domaine touristique. Alors, ça, c'est un secteur qui a vraiment énormément d'avenir et qui peut être développé facilement. Je pense aussi que la relation, elle s'est établie assez rapidement. On a pu faire les premières démarches il y a à peine deux ans, et déjà on a notre représentation là-bas. On a eu l'aide, évidemment, du gouvernement fédéral, et nous sommes établis dans l'ambassade du Canada là-bas. Cependant, nous voulons, bien sûr, faire nos choses à notre manière et développer des créneaux : agroalimentaire — notre mouvement coopératif les intéresse énormément — le secteur du tourisme.

Vous avez parlé de Terracam. C'est une entreprise qui fait affaire avec l'île depuis 20 ans, une vingtaine d'années. C'est une entreprise qui fait du recyclage de camions, d'autobus et d'ambulances et c'est une entreprise qui a établi une très belle relation là-bas, mais avec l'ouverture que nous avons eue, l'ouverture du bureau, on a vu que — Mme Lussier l'a dit d'ailleurs dans un reportage récemment — leur chiffre d'affaires a augmenté. Ils ont ouvert un bureau officiellement là-bas. Ils veulent aller dans le port de Mariel ouvrir un équipement où ils vont amener des pièces de rechange, puis ça peut être comme un endroit qui serait peut-être comme un garage où ils pourront aller faire des réparations mécaniques.

• (16 h 20) •

Donc, il y a des choses vraiment intéressantes qui se font. Je pense que c'est quelque chose qui va s'établir en profondeur. Mais, bien sûr, le régime reste un régime qui s'en va vers une économie plus socialiste. Ils n'iront pas vers... je ne pense pas qu'ils vont aller vers une économie capitaliste, mais ils sont en forme... il y a des grands changements qui s'opèrent dans l'île. C'est une population très éduquée, c'est une population, dans le domaine des sciences de la santé, qui... c'est ça, c'est un endroit, dans le domaine des sciences de la santé, qui est très avancé, dans le domaine de la recherche, aussi, scientifique, notamment en neurologie. On a fait des ententes avec l'institut de neurologie là-bas, il y a des ententes de coopération en recherche. Donc, c'est très intéressant, ce n'est pas loin, il y a des petites et moyennes entreprises ici qui peuvent développer des créneaux là-bas. C'est clair que l'embargo est toujours un frein énorme parce que l'embargo peut vouloir dire, pour des entreprises, d'avoir des représailles si elles vont faire affaire, par exemple, sur le territoire américain, mais il y a beaucoup de petites et moyennes entreprises au Québec qui manifestent leur intérêt. Alors, je pense que c'est une bonne chose, et le fait d'avoir notre présence concrètement là-bas, ça envoie un excellent message aussi non seulement aux autorités gouvernementales là-bas, mais aussi aux entreprises ici qui veulent un accompagnement. Ça veut dire qu'il

y a un numéro de téléphone et une adresse, il y a des gens qui peuvent les aider, des gens qui peuvent les guider. Je pense que j'ai pas mal fait mon...

Le Président (M. Auger) : Deux minutes.

M. Hardy : J'ai peut-être une autre petite question d'intérêt... La sécurité des gens, de nos gens qui sont là-bas, il n'y a aucun problème? Parce qu'il y a eu, disons, des décibels, là, que les... pour les oreilles, l'ambassade a rappelé ses gens. Est-ce que les gens sont revenus ici?

Mme St-Pierre : C'est la même situation pour nous. Notre représentante, puisqu'elle avait une famille, des enfants et un époux là-bas, elle a été également rappelée. Elle va cependant y aller de temps en temps comme représentante, mais elle a été rapatriée, puisque c'est maintenant un poste... ce sont des postes sans accompagnement. Alors, le gouvernement fédéral... le gouvernement canadien n'a pas fermé l'ambassade, mais il a décrété que les diplomates là-bas, ce sont des diplomates qui sont... on appelle ça «non accompagnés». Donc, les autorités cubaines collaborent à l'enquête sur ce phénomène, ce qui s'est produit. Donc, nous, ce qu'on va faire, c'est que, pour les prochains mois, notre représentante va y aller de façon ponctuelle, et ensuite on va recruter quelqu'un qui va accepter d'y aller en étant non accompagné. Mais on ne fermera pas notre bureau, on va essayer de faire des embauches, de recruter des locaux là-bas.

M. Hardy : Merci, Mme la ministre.

Le Président (M. Auger) : Il resterait une minute. On peut la reporter au prochain bloc.

M. Hardy : Vous pouvez la reporter.

Le Président (M. Auger) : Avec plaisir. Donc, deuxième bloc de l'opposition officielle pour 15 min 30 s. M. le député de Verchères.

M. Bergeron : Si vous me le permettez, M. le Président, je vais poursuivre sur le point qui, à la toute fin, a retenu l'attention de notre collègue du deuxième groupe de l'opposition, c'est-à-dire la direction de l'Organisation internationale de la Francophonie, mais sous un angle un peu différent. Comme vous le savez, l'Afrique est le continent émergent. C'est le continent émergent à plusieurs égards, sur le plan démographique. C'est le continent émergent pour l'avenir de la langue française à travers le monde. C'est le continent émergent sur le plan économique, compte tenu des ressources considérables que recèle le continent. Et donc il faut investir énormément de nos efforts, de nos énergies vers l'Afrique.

Or, on se souviendra qu'au moment de la nomination de Michaëlle Jean, l'Afrique considérait qu'il aurait... qu'elle aurait dû... les pays africains considéraient qu'ils auraient dû... qu'il aurait été de mise, à tout le moins, que le prochain ou la prochaine secrétaire générale de l'OIF soit originaire du continent. Par un jeu de tractation sur lequel je ne peux pas m'épancher ici, on en est venu à la nomination de Michaëlle Jean. Sa nomination a et continue de faire grincer des dents en Afrique, on l'a vu, là, dans un reportage récent, où on estime que la désaffection, que la perte d'influence de l'OIF lui est directement imputable, entre autres de par sa gestion pour le moins erratique, opaque et par ses frasques dépensières.

On se retrouvera éventuellement dans une situation où il nous faudra prendre une décision pour la suite au niveau de l'OIF. Comme mon collègue l'évoquait, le gouvernement du Canada a fermement pris fait et cause en faveur du renouvellement du mandat de l'actuelle secrétaire générale. Dans l'intérêt de l'organisation, dans l'intérêt des relations du Québec avec l'Afrique, ne serait-il pas de mise de réévaluer l'appui que le Québec a pu donner à la candidature de Michaëlle Jean lorsque viendra le temps de renouveler son mandat?

Mme St-Pierre : Nous continuons de donner notre appui à la secrétaire générale parce que, sur différents sujets concernant l'Organisation internationale de la Francophonie, les choses ont progressé. Moi, je pense à toute la notion d'égalité hommes-femmes. L'arrivée d'une femme à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie a envoyé un message très puissant aux femmes de la francophonie.

Deuxièmement, si on regarde la question de rapprochement, également, avec les jeunes, les jeunes se sentent... Mme la secrétaire générale est très sur le terrain et va vraiment... et elle est très ouverte aux projets des jeunes, à ce que les jeunes amènent comme énergie à l'Organisation internationale de la Francophonie. Je peux vous dire, sur le plan de la...

M. Bergeron : ...voyager par grand voilier à nos frais, oui, en fait, entre autres.

Mme St-Pierre : Ce que je peux vous dire, par contre, sur la question de l'administration, on a remarqué... on a vu des choses pour lesquelles on s'est dit : Bien, il faudrait peut-être aussi changer la façon de rendre publiques certaines dépenses. Et il y a des redditions de comptes qui se font, il y a des commissions, nous siégeons sur les commissions. Mais ce qu'on souhaite, et on l'a dit clairement, puis on l'a dit publiquement, puis on ne se dédit pas là-dessus, nous souhaitons qu'il y ait peut-être une nouvelle façon de faire, une nouvelle approche, un nouveau modèle et nous sommes très disposés à aider l'Organisation internationale de la Francophonie dans ce sens.

Pour ce qui est de la question que vous avez posée dans votre préambule, vous avez parlé de l'accession de Mme Jean à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie, je vous rappelle que les pays africains n'avaient pas de candidature commune, et c'est comme... et il y a eu des débats. C'est un consensus autour de la table. Le consensus

s'est fait autour de la secrétaire générale, et on a fait campagne en sa faveur. On a vu un ancien premier ministre du Québec qui est allé en France faire campagne contre une Québécoise, contre une Canadienne pour cette accession à l'Organisation internationale de la Francophonie. Nous, nous continuons d'appuyer une Québécoise à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie. Et cependant nous avons été très clairs sur comment nous voulons que... sur la question de la gestion, la façon de faire pour peut-être adopter un autre modèle.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Verchères.

M. Bergeron : Est-ce que je comprends... très rapidement, parce qu'on n'épiloguera pas indéfiniment sur cette question-là, mais est-ce que je dois comprendre de votre réponse qu'advenant... quand viendra le temps de renouveler le mandat de la secrétaire générale de l'OIF, compte tenu des critiques qui lui sont adressées dans le continent africain, si les pays membres de l'OIF du continent africain devaient s'entendre sur une candidature commune, vous continuerez d'appuyer, malgré tout, la candidature de Michaëlle Jean contre ce candidat commun ou cette candidature commune du continent africain pour le secrétariat général de l'OIF?

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Vous interprétez mes paroles. Tout d'abord, la question ne se pose pas parce qu'il n'y a pas de course à la direction de l'Organisation internationale de la Francophonie. Et ce que je peux vous dire là-dessus, c'est qu'à la fin... je vais utiliser un anglicisme, à la fin de la journée, tout se fait par consensus, il n'y a pas de vote à l'Organisation internationale de la Francophonie. Lorsque le sommet a lieu, il y a trois étapes au sommet : il y a les sherpas qui se rencontrent, il y a les ministres responsables du dossier de la francophonie et il y a les chefs d'État et de gouvernement, et c'est comme ça que ça fonctionne, et ça se termine par un consensus. Il y a eu un consensus, la France s'est jointe à ce consensus autour de Mme Jean lors du sommet de Dakar. Et les choses se font par consensus. Ce n'est pas une...

M. Bergeron : Si le continent africain, lors d'une prochaine nomination, devait arriver avec une candidature commune, ce que vous nous dites, c'est que vous continuerez d'appuyer la candidature de Michaëlle Jean, à ce moment-là.

Mme St-Pierre : On va continuer des discussions. Pour nous, c'est clair que la secrétaire générale fait un travail très important, et le message auprès des femmes, le message sur l'égalité entre les hommes et les femmes, moi, je le trouve fort. Et d'avoir une femme à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie, ça envoyait un message puissant aux femmes, pas uniquement les femmes canadiennes, pas uniquement les femmes françaises, mais également les femmes africaines.

M. Bergeron : Si les pays africains devaient arriver avec une candidature féminine?

Mme St-Pierre : Vous êtes dans les hypothèses, les hypothèses, les hypothèses. Ce que je peux vous dire, c'est que, pour le moment, la question ne se pose pas, puis on va voir la suite des choses.

Le Président (M. Auger) : 7 min 45 s.

M. Bergeron : Puisqu'il est question d'Afrique, l'année dernière, lors de l'étude des crédits, vous nous avez dit que la délégation à Dakar était la tête de pont de la représentation du Québec en Afrique. Entre-temps, vous avez ouvert à Abidjan. Est-ce qu'il y a d'autres projets sous peu? Parce que vous nous avez donné la liste — je m'excuse, je n'ai pas eu le temps de la prendre en note — vous nous avez parlé d'Hanoi, Guadalajara, mais il n'y avait pas d'autres villes africaines, à ce que j'ai compris.

• (16 h 30) •

Mme St-Pierre : Oui, on s'en va en Afrique du Nord, au Maroc très prochainement. On est en discussion avec le gouvernement marocain. Les discussions vont très bien, et très prochainement on va ouvrir un bureau à Rabat.

M. Bergeron : À Rabat. Donc, Rabat, Hanoi, Guadalajara, puis il y avait quoi aussi? Est-ce que c'est les seules qui sont prévues, en termes d'ouvertures? Vous avez donné la liste tout à l'heure, je n'ai juste pas eu le temps de la prendre en note.

Mme St-Pierre : Il y a Tel-Aviv... Tel-Aviv, Singapour. En fait, on change un peu... on s'en va dans tous les continents, là, mais, si on reste sur le continent africain, ça sera trois représentations. On souhaite que Dakar devienne une délégation générale, bureau à Abidjan et bureau en Afrique du Nord, au Maroc.

M. Bergeron : Excellent. Pendant qu'on met beaucoup d'emphasis sur l'Afrique, on constate qu'il y a une apparente désaffection à l'égard de l'Asie. Il y a eu fermeture du bureau de Hong Kong, et on constate que les budgets pour l'Asie sont au plus bas. On prend l'exemple du bureau de Tokyo, qui a vu son budget diminuer de 10 % — et vous avez à côté de vous quelqu'un qui est particulièrement intéressé par ce qu'il se passe à Tokyo — comment est-ce qu'on peut expliquer ça?

Mme St-Pierre : Les budgets sont établis en fonction de comment on veut... en fonction de nos priorités, mais aussi en fonction de notre agilité. Si on décide d'ouvrir à un endroit... bien, c'est-à-dire, il faut être capables de le financer, et je pense que, si Tokyo... Tokyo fait un excellent travail et Tokyo est capable de faire le travail avec le budget qu'on lui accorde.

Il y a aussi... il peut y avoir des fluctuations par rapport au taux de change, là. Peut-être que M. le... mon sous-ministre... pas mon sous-ministre, mais le sous-ministre pourrait en dire davantage, si vous le... C'est M. Robert Keating.

Le Président (M. Auger) : J'ai besoin d'un consentement. Est-ce qu'il y a consentement pour l'intervention? Consentement. Votre nom, votre titre, et par la suite vous pourrez continuer la réponse.

M. Keating (Robert) : Bonjour, M. le Président. Robert Keating, je suis sous-ministre au ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Dans le cas de Tokyo, il faut... vous avez absolument raison, Mme la ministre, il y a des questions de devises, alors, ça, c'est un élément, et aussi un renouvellement du personnel à Tokyo. Il y avait beaucoup de gens qui étaient là depuis de très nombreuses années. J'ai connu un attaché commercial qui était là depuis 25 ans, M. Inagaki, qui a quitté ses fonctions. Alors, vous voyez, donc, on rajeunit le personnel, mais automatiquement on diminue les salaires aussi. Donc, cette diminution vient tenir compte du fait que le personnel est beaucoup plus jeune à l'heure actuelle, donc on paie moins de salaires.

M. Bergeron : La ministre avait commencé sa réponse en disant «en fonction de nos priorités». Je comprends donc que l'Asie n'est pas moins prioritaire pour le gouvernement?

Mme St-Pierre : L'Asie est tout à fait prioritaire, puisqu'on veut ouvrir à Singapour, on ouvre au Viêt Nam également. Alors, c'est l'Asie, là.

M. Bergeron : C'est bon. Je vais revenir sur le cas des infirmières françaises qui se sont installées au Québec avant 2014. On a longuement échangé, l'année dernière, sur cette question. Que je sache, il y a bien peu de choses qui, depuis un an, ont évolué. Il y a encore un certain nombre d'institutions hospitalières qui se traînent les pieds dans ce dossier-là. Le ministre Barrette a dit... le ministre de la Santé — pardon, M. le Président — a dit, en décembre dernier, qu'il renvoyait la balle... en fait, il a renvoyé la balle dans le camp des hôpitaux, peu étonnant, mais ce qu'on nous dit, du côté des hôpitaux, c'est que, si on n'a pas les ressources additionnelles requises pour augmenter la rémunération, on ne peut pas augmenter la rémunération. Alors, c'est un peu le jeu du chat et de la souris ou de l'oeuf ou la poule. Est-ce que ça relève du ministère de la Santé et des Services sociaux, est-ce que ça relève des hôpitaux ou est-ce que ça ne relève pas d'une volonté politique du gouvernement de régler une situation qui a été signalée à son attention par l'ex-premier ministre Valls, par l'ex-président Hollande? Quand est-ce qu'on va finir par régler ce dossier-là?

Mme St-Pierre : Bien, le message a été clair, c'est les établissements qui doivent rétablir la situation, puis les établissements doivent le faire dans leur cadre budgétaire. Alors, la décision ne relève pas de nous, mais la décision relève des établissements. Nous, ce que nous encourageons, c'est que les établissements puissent donner, évidemment, le maximum. Ces établissements-là ont des décisions à prendre, et la décision revient aux établissements.

Pour ce qui est des...

M. Bergeron : C'est une question de volonté politique, je suis désolé, là. Je veux dire, maintenant qu'on est dans les plaines verdoyantes puis qu'on n'est plus dans l'austérité, on ne peut pas simplement renvoyer la question aux hôpitaux puis dire : Arrangez-vous avec les budgets que vous avez. Ils sont déjà insuffisants, les budgets de nos institutions hospitalières, vous le savez, et là ça nous fait mal paraître à l'égard de nos amis français, qui vous ont fait le message à deux reprises à travers l'ex-premier ministre Valls, à travers l'ex-premier ministre Hollande. Il va falloir qu'on règle ça puis qu'on arrête d'en parler à chaque étude de crédits année après année. Est-ce que c'est un problème... On en parlait également concernant les médecins, concernant les vétérinaires. Est-ce que c'est simplement un problème corporatif qu'il faudra qu'on règle à travers... de façon législative? Je vous ai offert, à cet égard, ma collaboration l'année dernière. Je vous réitère ma collaboration. Mais il faut qu'on cesse de parler de ce dossier-là année après année puis qu'on le règle une fois pour toutes.

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre, 1 min 30 s.

Mme St-Pierre : Bien, c'est un sujet, tout d'abord, qui n'a pas été abordé... Je n'étais pas présente lors de la rencontre entre M. le premier ministre et M. Macron, mais j'étais présente lors de la rencontre avec M. le premier ministre français, et cette question-là n'a pas été abordée. Alors, lorsque vous dites que la question est continuellement abordée, elle n'est pas abordée. Nous, ce que nous avons dit, c'est que les...

M. Bergeron : Le premier ministre Valls l'avait abordé lors de son voyage.

Mme St-Pierre : Oui, ça, je m'en souviens très bien.

M. Bergeron : Absolument.

Mme St-Pierre : Mais ce que je vous dis, c'est que nous, nous avons donné le message. J'ai envoyé le message aux établissements de faire en sorte que les infirmières françaises soient traitées sur le même pied d'égalité que les infirmières québécoises en ce qui regarde leur scolarité. Maintenant, il y a des conventions collectives, et je pense que ça relève des conventions collectives. Et, si un employé se sent lésé dans son milieu de travail par rapport à ses conditions financières, j'ai été moi-même assez longtemps une déléguée syndicale pour savoir qu'il y a des moyens qui peuvent être utilisés pour aller faire valoir ses droits.

Le Président (M. Auger) : 30 secondes.

M. Bergeron : Vous le reportez.

Le Président (M. Auger) : On va le reporter, bien sûr. Donc, troisième bloc du gouvernement. M. le député d'Ungava, pour 15 minutes.

M. Boucher : Alors, merci beaucoup, M. le Président. Bon après-midi ou bonne fin d'après-midi à Mme la ministre. Je peux vous dire que partout où vous passez, Mme la ministre, vous nous rendez fiers de vous, puis c'est toujours un plaisir de lire de vos nouvelles et de vous suivre, là, soit à travers l'actualité ou sur Facebook. Pour moi, c'est un plaisir et un honneur de siéger au côté de vous.

Ceci étant dit, je vais vous parler d'un dossier qui me tient à coeur, la jeunesse, premièrement parce que je suis jeune, moi-même. Pas si mal, presque personne n'a ri, donc ça a bien passé, c'est bien parti. Mais plus sérieusement, vous savez, souvent, dans les nouvelles, ou dans les discussions, ou, peu importe, dans les journaux, il y a des tendances parfois à désaffecter ou rejeter la jeunesse, hein? La jeunesse, quand on... Moi, j'ai toujours pour mon dire, quand on commence à dire que c'était bien mieux dans mon temps, c'est peut-être parce qu'on commence à être vieux. Juger la jeunesse, «ils ne sont pas comme ci, ils sont trop comme ça»... Personnellement, je trouve que les jeunes d'aujourd'hui sont éveillés, cultivés, renseignés, innovateurs, puis je suis plein d'admiration pour eux autres, puis je pense qu'on doit être là pour leur donner un petit coup de main puis peut-être, des fois, juste la petite poussée qu'ils ont besoin, là, pour atteindre leurs objectifs.

Moi, dans mon comté, la jeunesse, c'est important. Vous savez que, bon, le comté d'Ungava, ce n'est pas un gros secret, la communauté crie, inuite et la communauté des Jamésiens... chez les Cris et les Inuits, 60 % de la population a en bas de 25 ans, donc la pyramide des âges est complètement inversée par rapport au reste du Québec. C'est tous des jeunes, là, qui se prennent en main, qui sont innovateurs, des jeunes leaders de demain, qu'on peut dire. Et puis, à travers ça, bien, le gouvernement du Québec a adopté des politiques, là, bon, qui ne s'appliquent pas seulement aux jeunes du Nord, vous allez me dire, mais qui sont quand même... les jeunes du Nord sont quand même inclus dans ça, une politique, bon, pour avoir des objectifs autour de la jeunesse.

J'aimerais, Mme la ministre, dans un premier temps, que vous me décriviez un peu... Bon, concernant l'entrepreneuriat, par exemple, on parle d'encourager la culture entrepreneuriale chez les jeunes, soutenir le démarrage d'entreprises par des jeunes, faciliter la reprise d'entreprise. Puis c'est souvent un problème, Mme la ministre, bon, parfois, le père ou, en tout cas, la personne, le propriétaire de l'entreprise a son garçon, ou sa fille, ou ses garçons, ou ses filles qui vont reprendre la relève, mais parfois il y a des entreprises où il n'y a pas de relève. Et puis c'est arrivé de voir des entreprises qui étaient quand même florissantes puis qui doivent carrément procéder à la fermeture parce que le propriétaire décide que, bon, c'en est assez pour lui, là, il veut prendre une retraite bien méritée puis il ne réussit pas à passer la main, souvent, à un jeune qui ne demanderait pas mieux, mais qui n'a peut-être pas les outils pour le faire. Donc, faciliter la reprise d'entreprise, c'est quelque chose d'important, soutenir, bon, les jeunes entrepreneurs agricoles aussi puis faciliter l'accès des jeunes aux lieux décisionnels pour préparer la relève. On a des programmes... bon, qu'on parle du programme Créneau carrefour jeunesse, le Défi OSEntreprendre, ça... pardon, que je soutiens, d'ailleurs, à travers mon soutien à l'action bénévole dans mon coin, chez nous, qui s'adresse autant à des jeunes du primaire, secondaire, aller jusqu'à l'université, que de jeunes entrepreneurs qui veulent démarrer leur entreprise puis en faire leur gagne-pain puis leur milieu de travail, la Fondation de l'entrepreneuriat, le Regroupement des jeunes chambres de commerce et puis, en terminant, Les Offices jeunesse internationaux du Québec.

Alors, parlez-moi de ça un petit peu, là, les politiques du gouvernement par rapport aux jeunes puis pour venir en aide aux jeunes.

• (16 h 40) •

Mme St-Pierre : Bien, je suis très contente d'aborder ce sujet parce que la jeunesse est une partie importante de l'action du ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Nous avons Les Offices jeunesse — M. Robitaille est ici, puis je vais peut-être, si vous me permettez, lui passer la parole pour expliquer comment, vraiment, on se déploie et on se développe davantage dans ce secteur-là — et il y a aussi, également, les programmes de Québec sans frontières, qui sont des stages de coopération internationale qui sont accordés à des jeunes qui veulent aller dans des pays émergents pour aller chercher une expérience puis aussi apporter leur expertise. Donc, ça, c'est fort intéressant. Moi, ce que je vous dis, c'est qu'il y a vraiment un engouement très fort.

L'Office franco-québécois pour la jeunesse célèbre ses 50 ans cette année. J'ai été moi-même une stagiaire de l'Office franco-québécois pour la jeunesse dans mon jeune temps, et c'est une expérience qui est extraordinaire parce que ça ouvre les horizons. Et aujourd'hui il y a un appétit pour les relations internationales, il y a un appétit pour l'international,

les jeunes ne voient plus de frontières. Et évidemment nous, on se dit : Bien, il faut offrir le plus possible... Et l'organisation que dirige M. Robitaille, bien, c'est une organisation qui est capable de s'adapter facilement aux changements, les nouvelles technologies, l'innovation. Les jeunes, les entrepreneurs, les étudiants, les artistes, également ceux et celles qui décrochent et qui ne voient plus d'avenir devant eux, bien, on a aussi la possibilité de les amener dans des expériences qui vont les remettre peut-être — et même, on voit de très, très beaux succès — dans le droit chemin.

Alors, on a développé, au fil des ans... et ça, c'est indépendamment, là, des gouvernements, il y a eu une volonté de vraiment enrichir l'offre jeunesse. Et nous, on a décidé d'accélérer, d'en donner encore plus parce que c'est tellement, tellement, tellement enrichissant. Et il y a un volet aussi qu'on a décidé d'aborder parce que c'est dans l'air du temps, c'est-à-dire on entend beaucoup parler, dans l'actualité, de toutes les questions #metoo, agressions sexuelles, harcèlement sexuel, et on veut que les jeunes qu'on envoie en stage soient aussi accompagnés sur ces questions-là. Et on va mettre des mécanismes en place pour qu'ils aient des outils, s'il arrive des problèmes, des situations, pour qu'ils aient des outils pour être capables d'immédiatement dénoncer. Et nous, on aura les ressources pour les accompagner s'il arrive des situations comme celles-là.

Est-ce que vous permettriez que je donne la parole à notre...

Le Président (M. Auger) : Avec consentement. J'ai besoin d'un consentement. Est-ce qu'il y a consentement pour l'intervention? Consentement. Votre nom, votre titre, et par la suite vous pourrez continuer la réponse.

M. Robitaille (Michel) : Oui. Michel Robitaille, président-directeur général des Offices jeunesse internationaux du Québec.

Alors, comme la ministre l'a dit, Les Offices jeunesse internationaux du Québec ont une progression assez fulgurante depuis quelques années. L'an dernier, on a permis à 4 720 jeunes Québécois, Québécoises d'aller dans 92 pays, et on note une augmentation marquée de jeunes entrepreneurs. Par exemple, il y a une politique gouvernementale maintenant qui demande, lors de missions commerciales du premier ministre ou de ministres, d'avoir au moins 10 % de jeunes qui sont âgés de 35 ans ou moins, donc beaucoup d'entrepreneurs. On a parlé de Cuba tout à l'heure. À Cuba, notamment, on a envoyé une délégation de jeunes entrepreneurs.

Également, nous avons organisé, l'an dernier, la Grande rencontre des jeunes entrepreneurs du monde francophone, en collaboration avec la Jeune Chambre de commerce de Montréal, où on a réuni 600 jeunes entrepreneurs pour du maillage, pour que les jeunes — on avait une délégation de 102 jeunes entrepreneurs provenant de 21 pays de la francophonie — puissent découvrir le tissu entrepreneurial du Québec afin de favoriser les maillages. À partir de cette rencontre-là, on a identifié une opportunité pour des femmes entrepreneures, alors on a envoyé une douzaine de femmes entrepreneures en Roumanie pour assister à une grande rencontre des femmes entrepreneures de la francophonie. Donc, c'est quelque chose de permanent dans nos priorités.

Et avec la loi n° 139 qui a été adoptée juste avant les fêtes, on commence une mobilité interprovinciale et intra-Québec qui vient ajouter des opportunités en mobilité aux jeunes, parce que, jusqu'à l'adoption de cette loi, nous ne faisons que de la mobilité internationale, mais il y a des grandes opportunités également dans les autres provinces canadiennes au niveau de l'entrepreneuriat et des autres secteurs également. Et même rapprocher des jeunes qui sont, par exemple, à Sept-Îles qui voudraient aller à une foire commerciale en Abitibi, on sait, ça coûte plus cher que partir de Montréal, aller à Paris. Donc, notre volonté, c'est vraiment de favoriser l'expansion et les échanges en matière d'entrepreneuriat, et la mobilité internationale est souvent source de naissance d'entreprises.

On parle beaucoup de Nicolas Duvernois depuis quelque temps, et Nicolas Duvernois a fait son premier voyage avec nous en France lorsqu'il pensait à créer, donc, sa compagnie Pur Vodka, vous connaissez. Et on pourrait en nommer plusieurs autres, de jeunes entrepreneurs qui sont allés voir les meilleures pratiques dans leurs secteurs, beaucoup dans l'agroalimentaire, on l'a vu dans les microbrasseries, par exemple, avec la mobilité avec la Belgique il y a quelques années. Alors, ces partenariats qui sont créés viennent favoriser l'éclosion de nouvelles compagnies, de partenariats parce que, lors de la Grande rencontre des jeunes entrepreneurs du monde francophone, on a créé un réseau, un cyberréseau de jeunes entrepreneurs pour continuer, malgré des distances, à établir ces partenariats-là et surtout à créer des alliances.

Donc, c'est notre objectif et c'est ce que nous faisons. Là, j'ai parlé d'entrepreneuriat, mais on le fait en engagement citoyen, on le fait également beaucoup à la culture. Notre académicien, Dany Laferrière, a aussi fait son premier voyage avec l'OFQJ. La déléguée générale du Québec à Paris, actuellement, Line Beauchamp, est une ancienne de l'OFQJ. On était à Paris pour la Rencontre alternée des premiers ministres, il y a eu une réception pour souligner les 150 000 jeunes qui ont participé pendant les 50 ans de l'OFQJ, on a été accueillis à l'Hôtel du ministre des Affaires étrangères. Le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Lemoyne, est un ancien de l'OFQJ, Annick Girardin, ministre du gouvernement français, est une ancienne de l'OFQJ.

Donc, c'est un réseau... et vous en avez parlé tout à l'heure, cette relation franco-québécoise... M. le député, cette relation franco-québécoise nous sert dans toutes nos actions au Québec, que ce soit le milieu universitaire, que ce soit dans les autres milieux et même en pays tiers. Parce que ce qu'on fait maintenant avec la maturité de nos relations avec la France, par exemple, on se rend en pays tiers. On vient de créer un parcours numérique francophone pour lier quatre grandes manifestations du numérique, il y a ici la Semaine numérique de Québec, qui s'est tenue il y a deux semaines, hein, le WAQ à Québec, avec le Web2day à Nantes, le KIKK de Namur et l'Africa Web Festival à Abidjan, où on permet à des jeunes entrepreneurs du secteur numérique d'aller ensemble dans ces grandes rencontres pour développer de nouveaux marchés.

Le Président (M. Auger) : Il reste quatre minutes, M. le député d'Ungava.

M. Boucher : Merci beaucoup. Vous savez, bon, Les Offices jeunesse internationaux du Québec autant que l'Office franco-québécois pour la jeunesse, chez les Cris et les Inuits, c'est à peu près inconnu, si ce n'est pas du tout connu. Vous savez que, les jeunes, bon, au Nunavik, par exemple, le taux de suicide est 10 fois supérieur à la moyenne canadienne. C'est sûr que, bon, Les Offices jeunesse ne sont pas la panacée universelle à régler tous les problèmes sociaux, mais... Puis souvent, bon, j'essaie de les intéresser à ça, dire aux futurs leaders de demain ou même des jeunes en difficulté qui ont de la misère à trouver leur chemin : Des fois, aller connaître une autre expérience, c'est l'occasion de se recentrer puis d'amener cette expérience-là chez lui pour dire : Bien, voici comment je peux appliquer ça dans mon milieu. Il y a la barrière du langage, hein? Bon, de plus en plus de jeunes Inuits et jeunes Cris parlent le français, puis c'est très bien, sauf qu'il y a quand même une vaste majorité qui parlent soit cri ou inuktitut et l'anglais. Quel message je peux livrer, là, à ces jeunes-là pour dire : Écoutez, la barrière du langage ce n'est pas une barrière, justement, vous avez votre place dans ça, même si vous n'avez pas de maîtrise du français? Quel message je pourrais leur livrer, là, au retour?

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Bien, les programmes sont ouverts, évidemment, à tous, puis, comme vous dites, il y a peut-être, entre guillemets, des clientèles qu'on ne rejoint pas. Et l'office n'a pas de bureaux régionaux, sauf qu'on a des contacts avec nos partenaires régionaux. On a des contacts avec nos partenaires régionaux, mais on a quand même développé des programmes spécifiques, et je pense qu'on peut peut-être demander un complément de réponse.

Le Président (M. Auger) : M. Robitaille.

• (16 h 50) •

M. Robitaille (Michel) : Oui. Alors, nous sommes très près des communautés autochtones. Nos relations ont commencé avec Wapikoni, hein, qui se rendait dans toutes les communautés réaliser des films. Et là, maintenant, on travaille avec les organismes jeunesse des communautés autochtones. Et on ne vient pas leur proposer quelque chose, on dit : Vous nous proposez des projets qui vous tiennent à coeur, des projets qui peuvent être profitables à votre communauté, et nous, on vous aide à les réaliser.

Et il n'y a pas de barrière linguistique, parce que, bien sûr, les jeunes qui participent à nos programmes vont beaucoup en francophonie, mais 92 pays l'an dernier, on va dans des pays... on va en Chine, on va en Amérique latine, on va en Europe de l'Est, on va partout. Donc, on a des documents, on peut s'exprimer en anglais. 41 % de nos effectifs de l'OQAJ... de l'OQAJ... des Offices jeunesse internationaux du Québec sont de nationalités autres que canadienne d'origine. Donc, on a 11 nationalités au sein des Offices jeunesse, les gens parlent à peu près toutes les langues que vous pouvez imaginer, donc on peut s'adresser dans la langue de nos clientèles et on a des documents, également, qu'on leur donne qui sont dans leur langue.

Alors, notre accès à cette clientèle qui, parfois, est éloignée... parfois, il faut faire la première démarche, on en est conscients. Et, depuis un an, on a une directrice du développement des programmes qui fait la tournée de tous les organismes premières nations autochtones, inuites pour, justement, leur faire part de ces programmes et voir comment, ensemble, on peut donc les aider à aller à la rencontre d'autres communautés autochtones ou de faire des... par exemple, un grand spectacle qui a été réalisé avec Petite-Vallée, Chansons rassembleuses, où ce sont des chanteurs de communautés premières nations qui sont avec des chanteurs qui ne sont pas des Premières Nations pour partager la culture. Alors, c'est ça, nous, on travaille au développement professionnel, développement personnel et à la rencontre des gens pour que chacun puisse profiter de ce qu'elle a à apporter à l'autre.

Le Président (M. Auger) : Merci. Nous allons maintenant poursuivre avec le deuxième groupe d'opposition, le deuxième et dernier bloc, pour 16 min 30 s. M. le député Deux-Montagnes.

M. Charette : Merci, M. le Président. Petite question de fonctionnement : Est-ce que c'est au ministère ou dans les différentes délégations qu'on fait de la veille médiatique sur ce qui se dit ou s'écrit sur le Québec? Comment le ministère fonctionne-t-il à ce niveau-là?

Mme St-Pierre : Bien, on pourra peut-être avoir un complément de réponse, si vous voulez, avec le sous-ministre, mais évidemment la veille médiatique se fait dans chacune des représentations, chacune des délégations, il s'en fait également au ministère. Alors, ça se fait aux deux endroits, mais on a des rapports diplomatiques fréquents. S'il y a une situation qui, entre guillemets, éclate quelque part, les rapports arrivent sur l'étude de l'analyse de la situation, mais aussi comment les médias réagissent à la situation.

M. Charette : Et, lorsqu'une situation est rapportée et qu'elle semble fautive, est-ce que c'est dans l'habitude du ministère ou des délégations de tenter d'intervenir auprès du média qui aurait diffusé une mauvaise information ou une information inexacte concernant le Québec?

Mme St-Pierre : Je vois où vous voulez venir. Moi, je ne suis pas de celles qui veulent intervenir parce que j'ai déjà vraiment fait ce métier-là, je ne suis pas de celles qui veulent intervenir dans le travail journalistique. Le travail journalistique doit se faire de façon très rigoureuse. Et, si quelqu'un se sent lésé par rapport à ce qui a été écrit, un article qui a été écrit dans un magazine ou dans un journal, bien, vous pouvez toujours entrer en contact avec la rédaction du journal et corriger... demander une réplique.

M. Charette : Mais le Québec ne s'assure pas de protéger ses intérêts? S'il y a une fausseté qui est mentionnée, il n'y a aucune réaction qui vient du gouvernement pour tenter de corriger le tir parce que l'information, c'est inexact? Il n'y a aucune, aucune intervention qui est faite à ce niveau-là?

Mme St-Pierre : Ça dépend du sujet.

M. Charette : Et donnez-moi un exemple où pareille intervention a eu lieu par le passé pour corriger une information qui aurait été inexacte.

Mme St-Pierre : On était intervenus l'année dernière dans une situation... *Washington Post*, si ma mémoire est bonne, là, vous... puis je sais qu'on est intervenus également au *New York Times*, mais pas dans le sens, en fait, de dire : Votre information est fautive, de dire : Voici notre opinion sur cette information-là.

M. Charette : Quels étaient les sujets à ce moment-là?

Mme St-Pierre : Bien, si vous me donnez une petite seconde, je vais me rafraîchir la...

Le Président (M. Auger) : ...une autre question par la suite, pendant la recherche, là.

M. Charette : Et peut-être... oui, ça va me laisser le temps de compléter mon intervention. Vous avez deviné de quel sujet de fait mention à travers l'article tout à fait erroné du journal, tout de même prestigieux, *The Economist*. Je voyais d'ailleurs une citation du premier ministre qui disait que «je regrette que le Québec attire l'attention de cette façon-là».

Ceci dit, tout le monde s'entend, politologues, spécialistes en la matière, il n'y a pas de parti d'extrême droite au Québec, il n'y a pas de parti prônant la xénophobie ou autre au Québec, et je pense que ce serait du ressort du ministère de le confirmer pour, justement, ne pas teinter l'image du Québec, pour ne pas qu'il y ait cette mauvaise perception. Donc, pour vous, ce n'était pas nécessaire d'intervenir pour dire : Écoutez, non, il n'y a pas d'extrême droite au Québec représentée à l'Assemblée nationale? Ce n'était pas une intervention qui vous semblait nécessaire?

Mme St-Pierre : Moi, je vous réitère que vous avez tout à fait le droit d'entrer en contact avec la rédaction du magazine et de dire que ce n'est pas votre lecture de l'événement, de demander un droit de réplique, et il y a une section pour les droits de réplique. Je peux vous dire que c'est tout à fait normal, si vous voulez le faire, de le faire, et c'est... L'article portait, à ma connaissance, sur la Coalition avenir Québec, ne portait pas sur la réputation du Québec, mais sur la Coalition avenir Québec. Alors, si vous ne vous retrouvez pas dans cette définition, je pense que vous avez tout à fait la légitimité d'intervenir auprès du magazine, et de demander une réplique, et de demander une entrevue avec votre chef.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Deux-Montagnes.

M. Charette : Je pense, au contraire, que c'est la réputation du Québec qui était visée à travers une déclaration tout à fait fautive, de l'aveu de toute personne sensée. Et j'ai une série d'articles qui a paru aussi dans la presse internationale, un article dans *Le Monde* : *Mafia sicilienne et corruption gangrènent le Québec*, on faisait largement référence au gouvernement libéral que vous représentez. Autre article, dans *Le Figaro* cette fois-ci : *Sept personnes arrêtées pour corruption*, encore largement référence au gouvernement et au Parti libéral, que vous représentez. Dans *Le Monde* cette fois : *Scandales immobiliers de grande ampleur au Québec*, avec, plusieurs fois, ministres et autres représentants du Parti libéral représentés. Un article *The Economist* aussi : *Corruption in Québec : Digging deeper*.

Quels types d'interventions le gouvernement ou le Parti libéral a-t-il fait dans cette perspective-là? Vous n'avez pas senti bon rétablir soit la réputation du parti ou soit le Québec? Ce n'est pas le rôle du ministère des Relations internationales que d'intervenir lorsque soit l'information, elle est inexacte ou elle diffamatoire dans certains cas?

Le Président (M. Auger) : La réponse, Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Nous croyons énormément à la liberté de presse, alors je pense qu'il ne faut pas non plus commencer à censurer les journalistes. S'il y a des articles le matin, on se lève puis on n'est pas d'accord avec l'article... et l'article a été écrit, puis c'est la liberté de presse.

Ce que je peux vous dire, l'exemple que je voulais vous donner, c'est... on est intervenus au *Washington Post* parce qu'il y avait eu un article qui parlait de l'ensemble du Québec et des Québécois comme étant des racistes. Ce n'était pas notre parti politique, c'était le Québec. Alors là, dans l'article de *The Economist*, on parle de la Coalition avenir Québec. Si vous considérez que vous êtes lésés, que votre réputation est entachée, bien, vous avez tout à fait le droit d'intervenir auprès du journal en question puis de dire : Ce que vous dites, on n'est pas d'accord avec ça.

Le Président (M. Auger) : La prochaine question.

Mme St-Pierre : Si vous voyez des citations de ministres dans des articles, c'est parce que le journaliste n'a pas eu le téléphone, a appelé l'article... a appelé le...

Le Président (M. Auger) : Merci.

M. Charette : ...pas référence à des citations de ministres, on nommait des représentants du Parti libéral associés à cette corruption, là, qui sévit au Québec. Donc, pour vous, il n'y avait pas matière à réaction de ce côté-là davantage.

Pour les fins de la commission, je vais déposer, M. le Président, ces articles, qui étaient largement... il y en avait d'autres, là, je ne les avais pas tous cités, de *Reuters* également, *The Economist*, un autre.

Documents déposés

Le Président (M. Auger) : C'est bien.

M. Charette : Je vais les déposer à la commission, s'il vous plaît, M. le Président, étant donné que...

M. Boucher : M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Oui.

M. Boucher : ...qu'il dépose aussi l'autre article concernant la Coalition avenir Québec.

Le Président (M. Auger) : Oui, effectivement, oui, O.K.

M. Boucher : Que tout ça soit déposé.

Le Président (M. Auger) : Qu'il a cité en exemple?

M. Boucher : C'est ça, que tout ça soit déposé en lien...

M. Charette : M. le Président, je ne l'ai pas avec moi, mais étant donné que...

Le Président (M. Auger) : On peut faire en sorte qu'elle soit déposée aussi, là, aucun problème.

• (17 heures) •

M. Charette : Effectivement, étant donné que le Parti libéral aime bien le citer, ils sauront le déposer à la commission, certainement, sans trop de difficulté.

D'autres petits sujets, parce que le temps file, malheureusement. Il a été question de l'AIEQ ces dernières semaines, d'une subvention qui n'est pas confirmée, un montant qui est, somme toute, petit, compte tenu du travail assez formidable qui est fait par cette association. C'est dommage qu'on n'ait pas pu reconforter ou confirmer un montant de cette ampleur-là. On parlait ou on évoquait de nouvelles discussions. Nous, suite à une question posée en Chambre, puis il y a eu d'autres communications avec l'AIEQ, sa présidente et ses répondants ont confirmé qu'il n'y avait pas de développement. Quel est l'état de la situation aujourd'hui? Est-ce que vous pouvez nous rassurer et confirmer que non seulement l'AIEQ pourra poursuivre ses activités, mais qu'elle recevra le montant, là, qui est menacé de lui être retiré?

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. Non seulement l'AIEQ va recevoir le montant, mais elle va recevoir plus. C'est que nous avons établi un nouveau partenariat avec l'AIEQ, et c'est l'organisation de M. Rémi Quirion qui va gérer cet argent-là. Alors, les projets de l'AIEQ vont être déposés chez le Scientifique en chef, et c'est l'administration du Scientifique en chef qui va analyser les projets et ensuite déterminer à qui l'argent sera remis. Alors, nous avons toujours dit : Il y a eu énormément, énormément de désinformation dans ce dossier-là. Vous parliez, tout à l'heure, d'accusations gratuites sur votre formation politique de la part de *The Economist*, je peux vous dire qu'on en a eu, des affirmations puis des accusations gratuites dans ce dossier-là. On a toujours travaillé en étroite collaboration avec l'AIEQ. On a toujours reconnu le travail exceptionnel de l'AIEQ. On avait un enjeu avec l'AIEQ — et je vais le dire ici aujourd'hui — de gouvernance, il fallait régler cette situation-là. Et on a travaillé d'arrache-pied pour faire en sorte qu'on ait un partenariat solide qui va durer longtemps. Il y a plus d'argent, puis l'argent va être administré par le Scientifique en chef, puis l'AIEQ fait un excellent travail.

Le Président (M. Auger) : Merci.

Mme St-Pierre : Et je vais ajouter plus que ça, parce que, dans ce qu'on fait avec les universités, il n'y a pas que l'AIEQ, on finance trois chaires universitaires et on remet plus de 1 million de dollars à chaque année dans des appels de projets à des universités.

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre, je vous rappelle que j'équilibre le temps entre la question et la réponse.

Mme St-Pierre : Je suis un petit peu animée.

Le Président (M. Auger) : Non, mais je vous comprends, mais, moi, mon rôle, c'est vraiment de m'assurer que le temps est équilibré. M. le député de Deux-Montagnes, il reste six minutes.

M. Charette : Peut-être une petite précision : contrairement à votre formation politique, qui nous accusait de tous les maux, on n'a jamais prêté d'intentions dans ce dossier-là ou dans un autre. Les questions qui ont été posées concernant l'AIEQ reposaient sur les informations que l'association elle-même nous transmettait. Donc, ce n'était pas dans une perspective de dénigrement ou de salissage, bien au contraire. L'habitude que vous avez développée, nous n'avons pas l'intention de la développer de notre côté.

Ceci dit, c'est une association importante. Tant mieux si le dossier a été réglé. Quels sont les montants qui ont été confirmés? Vous parlez d'une hausse significative. Quels sont les montants qui ont pu être confirmés pour consolider son action?

Mme St-Pierre : C'est 150 000 \$.

M. Charette : Et c'est une convention qui a déjà été signée, qui est applicable?

Mme St-Pierre : C'est un partenariat avec le Scientifique en chef. On va transférer l'argent au Scientifique en chef, qui va administrer pour l'AIEQ les sommes d'argent.

M. Charette : Mais c'est déjà en application? La convention est déjà...

Mme St-Pierre : Bien, c'est frais, frais, frais, là. Ça vient tout juste d'être signé.

M. Charette : D'accord. Et est-ce que ce montant inclut la somme qui était versée par le ministère de la Culture? Je pense que c'était un montant de 40 000 \$. Est-ce que c'est 150 000 \$ plus...

Mme St-Pierre : La Culture est à part de ça.

M. Charette : D'accord. Donc, c'est en addition.

Mme St-Pierre : Oui.

M. Charette : Parfait, c'est bien gentil. Donc, on est capables de se...

Mme St-Pierre : Alors, j'avais d'ailleurs des félicitations de M. Gaston Bellemare dans mon courriel aujourd'hui.

M. Charette : On reçoit toutes les félicitations qui sont méritées. Vous voyez qu'on peut très bien se comprendre lorsqu'on est de bonne foi.

Une autre petite question maintenant, et, encore une fois, le temps file. On a eu le plaisir de rencontrer, il y a quelques mois, le secrétaire général ou, son titre exact, directeur exécutif d'ONUSIDA, M. Sidibé, qui était de passage à Québec, qui a pu rencontrer certains parlementaires, la présidence notamment, et il y a un partenariat qui souhaitait être établi avec le ministère des Relations internationales, avec le gouvernement du Québec. J'ai en ma possession, justement, la correspondance qui s'est échangée.

Est-ce que vous êtes en mesure de me confirmer, justement, suite à l'invitation qui leur a été faite, s'il y a une demande en bonne et due forme qui a été déposée par ONUSIDA? Et l'invitation avait été lancée, là, c'est une lettre qui est signée par M. Jean-Stéphane Bernard, donc, ancien sous-ministre. Donc, est-ce que vous avez le portrait de la situation à ce moment-ci?

Mme St-Pierre : Je n'ai pas le portrait de la situation, mais je peux aller chercher les réponses. C'est clair qu'à chaque fois qu'on a une demande qui vient de l'extérieur pour un partenariat vous pouvez être sûr qu'on répond oui tout de suite parce que c'est le rayonnement du Québec. C'est un domaine, d'ailleurs, qui interpelle plusieurs gouvernements, plusieurs pays pour faire progresser ces situations-là, c'est-à-dire dans le bon sens du terme, là, et, de fait, d'endiguer ces questions de santé.

M. Charette : D'accord. Donc...

Le Président (M. Auger) : Oui, juste un instant, pour la réponse.

Mme St-Pierre : Alors, ce qu'on me dit, c'est qu'on est en lien avec ONUSIDA sur le partage d'expertise et de documents.

M. Charette : D'accord. Sans qu'il y ait de... Donc, c'est des dossiers qui sont en attente à ce moment-ci, tout simplement?

Mme St-Pierre : Je n'ai pas plus d'information à vous donner sur ce sujet-là.

M. Charette : La personne qui vous a transmis cette information-là, est-ce qu'elle pourrait nous en dire plus sur la nature de la collaboration? Parce qu'effectivement c'est un projet qui était porteur, qui mérite d'être défendu et qui,

pour le Québec, est une belle ouverture non seulement à travers une instance des Nations unies, mais à travers l'Afrique, notamment. Donc, je ne sais pas si quelqu'un au sein du ministère peut préciser les intentions du ministère par rapport à cette éventuelle collaboration.

Le Président (M. Auger) : C'est à la discrétion de la ministre, donc c'est la ministre qui peut répondre ou qui peut demander, là. Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Si vous permettez, je peux peut-être demander à notre sous-ministre d'éclairer davantage le député.

Le Président (M. Auger) : Oui, allez-y.

M. Keating (Robert) : Oui, bien sûr. Mon prédécesseur a signé une lettre à cet effet. On a eu des discussions, des rencontres avec ce groupe. Les discussions sont toutefois au niveau embryonnaire, on débute les discussions. Je pense qu'il y a un intérêt de leur part et de la nôtre à éventuellement développer une collaboration avec cet organisme des Nations unies, mais il faut vraiment voir quelle sera la portée des montants ou l'envergure de notre collaboration avec cette organisation. Mais, pour l'instant, on est vraiment au niveau embryonnaire. Les discussions vont se poursuivre, et, lorsqu'on aura des résultats plus probants, on pourra les transmettre à Mme la ministre, qui pourra vous envoyer, évidemment, un document à cet effet.

Le Président (M. Auger) : 1 min 30 s.

M. Charette : Est-ce qu'on peut déjà demander, lorsqu'on en saura davantage, que ce soit déposé à la commission?

Le Président (M. Auger) : ...faire suite, envoyer au secrétariat de la commission. Merci.

M. Charette : Encore une fois, temps très limité, malheureusement. Je me souviens, l'année dernière, on s'était parlé des ententes internationales qui avaient été signées, notamment avec la France, pour la reconnaissance des acquis. Vous aviez mentionné qu'il y avait d'autres ouvertures ou d'autres... en fait, certainement un intérêt avec d'autres pays pour faciliter cette reconnaissance-là, et on sait que ça fait une grande différence ensuite lorsque les gens qui nous arrivent de ces pays sont en recherche d'emploi. Est-ce qu'il y a eu des développements? Est-ce qu'il y a d'autres ententes qui ont été soit signées ou sur le point de l'être?

Mme St-Pierre : Il n'y a pas d'autres ententes qui ont été signées, mais on travaille très fort à développer un mécanisme de négociation avec le Maroc. Je pense que, sur la question du Maroc, c'est fort pertinent et c'est même urgent parce qu'on a beaucoup de ressortissants marocains ici. Donc, ça va aussi dans le sens de notre volonté d'ouvrir un bureau là-bas, les négociations qu'on a avec le gouvernement marocain, mais il n'y a pas eu de progrès. Sur l'Europe, avec la Belgique et l'Italie, là on fait face à... il faut faire une analyse de l'accord de libre-échange Canada—Union européenne, et il y a peut-être un mécanisme qu'il faut qu'on ajuste. Plutôt que le faire en bilatéral, il faut qu'on ajuste le mécanisme.

Le Président (M. Auger) : Ce qui met fin à ce bloc d'échange. Juste pour valider au niveau de l'article manquant, *The Economist*, qui va fournir au secrétariat de la commission copie?

M. Charette : C'est le gouvernement. Étant donné qu'il aime bien le citer, le gouvernement pourra le citer. Nous, on ne l'a pas.

Le Président (M. Auger) : Non, c'est parce que vous l'aviez cité, je voulais juste être sûr, là.

M. Charette : Je l'avais cité, mais je ne l'ai pas avec moi.

Le Président (M. Auger) : Vous ne l'avez pas, oui, mais ça... on a demandé de le fournir à la commission, au secrétariat.

M. Charette : Tout à fait. Ils prendront certainement plaisir à le faire.

Le Président (M. Auger) : M. le député d'Ungava.

M. Boucher : ...

Le Président (M. Auger) : Bien, ça me prend l'article. Je veux dire, on l'a cité, on l'a demandé, là, comme dépôt, là, donc je veux savoir qui va le faire parvenir au secrétariat.

M. Boucher : C'est la deuxième opposition, c'est lui qui l'a cité amplement...

Le Président (M. Auger) : Vous l'avez cité, donc vous allez le fournir.

M. Charette : Ce qui est amusant, c'est que moi, je cite un article que je n'ai pas. Eux le citent, donc à eux de le déposer.

Le Président (M. Auger) : Non, mais c'est parce que j'ai compris, tout à l'heure... Juste un instant. On l'a cité, on a cité plusieurs articles, on a demandé le dépôt au secrétariat. J'ai bien compris qu'on voulait déposer les articles. On m'a demandé également l'article *The Economist*.

M. Boucher : ...ont fait l'objet d'une partie de l'intervention, demandant même à la ministre d'intervenir et pourquoi elle n'a pas intervenu. Ce n'est pas nous qui l'a cité, là.
• (17 h 10) •

Le Président (M. Auger) : Moi, je veux le dépôt au secrétariat, donc je veux qu'on achemine l'article au secrétariat de la commission.

Donc, nous allons maintenant poursuivre avec le quatrième bloc du gouvernement pour 15 min 30 s. M. le député d'Abitibi-Est.

M. Bourgeois : Merci, M. le Président. C'est... pardon, un petit ennui technique. Bien, je vous salue, je salue les collègues de l'opposition, de la deuxième opposition, l'équipe, Mme la ministre, votre équipe, qui, depuis le début de l'après-midi, nous font un bon détail de la présence du Québec à travers le monde.

Et vous me permettez, même si mon collègue d'Ungava en a parlé... il y a une fierté régionale aujourd'hui en Abitibi-Témiscamingue, très clairement, en lien avec le programme de stages par rapport à l'Office franco-québécois de la jeunesse. On a une jeune Valdorienne qui va être en stage à la délégation de São Paulo à compter du 30 avril. Elle est déjà rendue, on me confirme qu'elle est déjà rendue à São Paulo. C'est une grande fierté pour toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Souvent on se dit, hein, tu sais, nous, on est loin de ça, ça ne sera peut-être pas notre monde qui va être là. Mais concrètement, là, aujourd'hui, là, ça fait les nouvelles. Et cette jeune Valdorienne là de 23 ans, donc, elle va être là du 30 avril au 20 juillet prochains, elle va prendre part à ce stage-là à titre de conseillère en affaires internationales à la délégation du Québec au Brésil. Ça, c'est concret, là. Ça, ça parle à notre monde.

Tantôt, quand le collègue d'Ungava disait : Comment on fait pour intéresser les jeunes dans cette dynamique-là? Comment on fait pour dire : Oui, concrètement, là, ça peut arriver? Et vraiment Stéphanie Harnois, pour la nommer, qui a eu l'occasion d'aller au Brésil, c'est une jeune dame qui adore voyager à travers le monde. Elle a déjà une certaine expérience, puisqu'elle compte la visite de plus de 10 pays, et à l'automne 2017, elle était à Rio de Janeiro dans le cadre de son cours à l'université. C'est sa dernière session qu'elle a réalisée, c'était à Rio de Janeiro. Donc, elle maîtrise très bien le portugais, elle maîtrise très bien l'anglais, elle maîtrise très bien, évidemment, le français et également deux autres langues. Donc, c'est une occasion tout à fait privilégiée que l'office lui permet de réaliser. Elle a réalisé ses études dans le cadre, donc, d'un baccalauréat en affaires internationales et en langues modernes, donc, évidemment, c'est l'occasion privilégiée. Et je vous cite son commentaire lorsqu'elle a été admise : «"Quand j'ai lu la description du profil de la personne recherchée, je capotais, c'était tout à fait moi", se souvient Stéphanie.»

Et comment elle s'est inscrite dans cette dynamique-là, ça aussi, c'est un autre phénomène intéressant. Et j'invite mes collègues à le faire, parce que je sais, Mme la ministre, que vous publiez, à l'occasion, des offres de stages. Moi, je me fais un devoir de les republier, je me dis : Il faut diffuser cette information-là parce que c'est des programmes qui sont admissibles pour tous les jeunes Québécois et Québécoises sur l'ensemble du territoire, mais il faut leur faire connaître. Et souvent, des fois, on a une difficulté à diffuser cette information-là via les programmes réguliers ou les médias réguliers. Donc, nous, comme élus dans chacun de nos comtés, je pense que ça fait partie de notre responsabilité.

Et c'est par hasard que le père de Stéphanie, Jacques Harnois, est tombé sur une annonce de l'office de jeunesse... LOJIQ, au début de l'année 2018, et il l'a transférée, tout simplement, elle s'est inscrite, et voilà, aujourd'hui, c'est une fierté pour toute l'Abitibi-Témiscamingue. Vous devriez voir le fil au niveau de la page Facebook de M. Harnois, où tout le monde félicite Stéphanie. Et ce qui est encore plus intéressant, c'est que cette jeune femme là, à la fois, oui, elle est intéressée à découvrir le monde, mais en plus, en plus, elle véhicule des valeurs qui nous sont très importantes. Elle a une préoccupation, entre autres, beaucoup au niveau de l'environnement, elle a une préoccupation au niveau, dans le fond, de l'ouverture sur le monde. Et, comme messenger québécois, c'est ce qu'on souhaite. Notre image au reste du monde, c'est ce qu'on veut, avoir des jeunes qui vont refléter ce que le Québec est pour, à la fois, être bien accueillis, mais évidemment être identifiés comme une terre d'accueil privilégiée.

Et ce programme-là permet des bijoux, si je peux appeler ça ainsi, qui doivent être soulignés de façon appropriée. Et là-dessus je remercie l'équipe qui est en charge de ces programmes-là parce que non seulement... et vous l'avez très bien dit, Mme la ministre, vous avez vous-même participé dans le cadre de ce programme-là, l'impulsion de départ de participer à des programmes comme ceux-là fait une différence pour ceux et celles qui ont eu la chance d'y participer et qui vont revenir sur le territoire et permettre, donc, de faire bénéficier à ceux et celles qui les côtoient dans le quotidien, voir ces expériences-là.

Petit commentaire que je me permets, puisqu'on est en étude de crédits, on est dans le volet financier, elle nous mentionne, oui, c'est fort intéressant, le seul hic, c'est au niveau de la rémunération, parce qu'effectivement il y a une rémunération, mais évidemment de se trouver un loyer ou un appartement là-bas, avec le coût de la vie de là-bas, à 350 \$ par semaine, c'est un défi. Donc, elle mentionne : «J'aimerais beaucoup pouvoir partager une maison ou un appartement avec des Brésiliens pour en apprendre davantage sur São Paulo», mais également parce que les moyens financiers qui sont dévolus dans le cadre du stage font en sorte qu'elle ne peut pas quand même avoir une liberté très large sur les dépenses admissibles, mais je suis convaincu qu'elle va avoir de l'aide d'autres participants. Mais, Mme la ministre, vous comprendrez, je ne pouvais pas passer à côté de ça, c'est tellement important.

Je ferme la parenthèse pour revenir peut-être plus au niveau du Québec en termes de reconnaissance ou au niveau des organismes internationaux. Je pense, entre autres, à la ville de Montréal, qui, dans les dernières années, a positionné le Québec. Elle a été une terre d'accueil favorable pour une multitude d'organismes grâce à la collaboration de notre gouvernement, à une collaboration très étroite pour faire en sorte qu'on retrouve, entre autres, l'Organisation de l'aviation civile, qui a eu une décision importante à prendre. Et des fois on ne soupçonne pas les enjeux qui se pointent à l'horizon, mais sans l'intervention, une collaboration, un partenariat avec les acteurs qui sollicitent ces organismes-là... ou parfois ils sont déjà bien implantés chez nous, mais il y a un questionnement qui se fait au niveau international, et il est facile de perdre ces acteurs-là au bénéfice d'autres, parce que ces organismes-là, partout dans le monde, on veut les accueillir.

On peut penser aussi au centre... bien, je pense, entre autres, au niveau de l'AIÉSEC. J'ai déjà été membre de l'AIÉSEC lors de mes études, j'étais un représentant régional. J'étais fier de voir que l'AIÉSEC avait choisi Montréal comme lieu d'implantation d'un bureau. C'est une organisation, au niveau mondial, qui est importante, qui est parfois méconnue, encore une fois, mais qui a un rôle important, qui a toute la... Vous l'avez bien dit tout à l'heure, tout l'aspect du réseautage, c'est vraiment fondamental, et c'est pour ça qu'il faut toujours se positionner de façon avantageuse. Et là-dessus, Mme la ministre et votre équipe, vous faites un excellent travail. On ne laisse pas au hasard des dossiers, on les accompagne pour s'assurer qu'on est en lien avec les enjeux de ces organisations-là, tant quand elles sont ici au Québec et qu'on veut s'assurer qu'elles y restent, mais également quand les opportunités se présentent. Par exemple, au niveau du numérique, l'intelligence numérique, le premier ministre a très clairement identifié sa volonté que le Québec devienne une référence mondiale. Et là-dessus, encore là, il y a eu des actions qui ont été posées, et je salue cette action-là.

Évidemment, ça prend des moyens. Ça prend des moyens et ça prend des actions avec d'autres groupes, des partenaires. On est en compétition parfois avec d'autres acteurs, et il faut vraiment s'assurer qu'on a à la fois les bonnes personnes, les moyens et, je dirais, qu'on est dans la bonne fenêtre de temps — un terme très anglophone, le timing, c'est quand même un terme qui, parfois, dans des situations, là, est très, très clair — parce que ça regroupe un ensemble. Ce n'est pas juste la période-temps, mais également le moment donné pour les gens qui interviennent. La bonne personne au bon moment fait une différence.

Donc, Mme la ministre, là-dessus, j'aimerais connaître vos intentions pour la suite des choses dans le positionnement du Québec et aussi le développement de ces relations-là avec ces organismes-là.

• (17 h 20) •

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre, en vous rappelant qu'il reste cinq minutes à cet échange.

Mme St-Pierre : Bien, je vais tout d'abord parler de Stéphanie. Je peux dire que c'est fort intéressant, ce témoignage-là et cette expérience-là. Et je veux aussi dire que nous avons aussi un souci lorsqu'on fait les appels de stages, bien, qu'on puisse rejoindre aussi des jeunes qui viennent des régions. Je pense que ça aussi, c'est très important. Sur la question de la rémunération, en fait, ce n'est pas une rémunération, c'est une indemnité. Et je peux dire que ça va valoir de l'or sur son C.V. plus tard, ce qu'elle va faire au Brésil. Et je pense que c'est ça aussi, l'exercice, c'est de donner cette occasion de travailler soit dans une délégation ou dans un bureau du Québec, de rencontrer nos professionnels, de participer aux travaux, d'être vraiment aux premières loges, et ça, je pense que c'est absolument extraordinaire.

Et c'est nous qui avons décidé, lorsqu'on préparait le 50^e anniversaire du ministère... On avait beaucoup de demandes, d'ailleurs, de jeunes qui nous disaient : J'aimerais ça aller faire un stage dans une délégation ou dans un bureau, puis on n'avait pas les... on ne le faisait pas, puis on n'accueillait pas les jeunes de cette manière-là. Alors, on a lancé ce programme-là, cet appel de stages là, puis on l'a fait dans plusieurs délégations. On parle d'une quinzaine de... bien, une quinzaine de stages, délégations générales, délégations ou bureaux. On en a à Tokyo, à São Paulo, ce stage qu'on vient de nommer, Munich, Chicago, Abidjan, Londres, Los Angeles, et je pense que ça, c'est absolument enrichissant. On ne peut pas avoir quelque chose de plus enrichissant que ça parce que c'est aussi faire un stage en diplomatie, donc d'apprendre les rudiments de la diplomatie, ce qui est un art en soi de faire de la diplomatie.

Vous avez mentionné aussi les médias sociaux. Je pense que c'est très important, puis le ministère a vraiment accéléré le développement de nos communications par rapport aux médias sociaux. Il y a quatre ans, on n'était pas à la même place qu'aujourd'hui. On a développé des outils pour communiquer puis, effectivement, lorsqu'il y a des appels de projets, des appels de stages pour que ça soit vraiment diffusé partout, qu'on puisse rejoindre là où les gens regardent, pas uniquement quelque chose d'affiché sur le site du ministère. Alors, on travaille puis on a travaillé très, très fort là-dessus. Puis j'aimerais d'ailleurs qu'on le fasse encore plus parce que rejoindre le plus possible de personnes, bien, on est capables d'aller... d'attirer un peu plus l'attention.

Sur les organisations internationales à Montréal, on est la troisième ville en Amérique du Nord à avoir des organisations internationales après Washington... le plus grand nombre d'organisations internationales après Washington et New York. Ça, c'est intéressant et c'est fort. Ça donne à Montréal une très grande notoriété. On en a plus de 60, dont l'organisation mondiale antidopage, et on a obtenu le report... bien, pas le report, mais le prolongement de la présence de l'organisation mondiale antidopage à Montréal. On est allés faire la plaidoirie à Paris et ensuite à Séoul. Ça a été des voyages courts, intenses, mais on a gagné jusqu'en 2032. Alors, on est très, très contents, très, très fiers de cela.

On veut en accueillir d'autres. Je pense qu'on est capables de démontrer à quel point on est sérieux dans l'accueil. On est ici... J'ai entrepris, lorsque je suis devenue ministre des Relations internationales, la visite de chacune de ces organisations-là — on en a des grandes, comme l'OACI, l'Agence mondiale antidopage, mais il y en a des plus petites aussi, vous en avez mentionné une — et je leur demandais : Qu'est-ce que vous aimez à Montréal? Et le sujet qui revenait le plus, c'est la sécurité, on se dit en sécurité à Montréal, ensuite la qualité du personnel recruté localement à Montréal et au Québec, mais la qualité du personnel est un des critères qui est retenu, et on souligne à quel point les gens qui sont embauchés sont compétents, professionnels, parlent plusieurs langues, alors ils ont vraiment un bassin intéressant pour

recruter, et bien sûr les coûts, parce qu'on a des coûts moindres que l'installation d'un bureau à New York ou à Washington, et ça — l'argent parle, comme on dit — ça fait partie également de la force d'attraction.

Alors, vous l'avez bien mentionné, puis je suis contente d'en parler, parce que c'est vraiment une grande fierté, on fait de la diplomatie à l'extérieur, mais on en fait ici aussi. Et ces organisations-là, on a tout intérêt à entrer en contact avec elles parce qu'elles ne demandent pas mieux que de partager leur expertise. J'ai rencontré récemment la nouvelle secrétaire générale ou directrice générale du secrétariat sur la biodiversité, qui est un organisme qui est basé à Montréal depuis un certain nombre d'années. Pas grand monde est au courant, mais c'est là, puis c'est vraiment intéressant, ce qu'ils font dans ce domaine-là de la biodiversité.

Le Président (M. Auger) : ...merci beaucoup. Nous allons poursuivre avec le troisième et dernier bloc de l'opposition officielle et M. le député de Verchères pour 16 minutes.

M. Bergeron : Merci, M. le Président. J'ai l'habitude de dire, dans ce genre de circonstances, que c'est fou comme ça passe vite en bonne compagnie. Ça fait qu'on va y aller un peu en rafale, alors je vais demander la collaboration de nos amis du ministère et de la ministre.

D'abord, peut-être revenir rapidement sur le dossier de l'Organisation internationale de la Francophonie. Le fameux voyage en bateau, là, je sais que le coût estimé a été partagé avec les membres de l'organisation, alors c'est de combien?

Mme St-Pierre : On a refusé de partager les coûts de cette expérience.

M. Bergeron : Mais ils s'élèvent à combien, les coûts?

Mme St-Pierre : On n'a pas... Ce qu'on me donne ici, c'est 588 710 €, donc environ 1 million.

M. Bergeron : Auxquels on ne participera pas?

Mme St-Pierre : Non, on a refusé.

M. Bergeron : C'est bien. Autre pomme de discorde avec nos amis français, c'est l'augmentation assez importante des frais de scolarité pour les étudiants français qui étudient au Québec. Alors, il y a eu, évidemment, une déception, une vive déception de la part des autorités françaises de l'époque, qui nous l'ont signifiée. Mais, au-delà de cela, il y a eu une réduction importante, et particulièrement dans les régions, du nombre d'étudiants français qui sont venus étudier chez nous. Alors donc, comme on constate déjà une réduction de la main-d'oeuvre dans nos régions puis qu'on a un problème, je dirais, de rétention de nos jeunes en région, disons que cette mesure est venue frapper fort pour les différentes institutions d'enseignement supérieur en région. Notamment — je vous donne un exemple — à l'Université du Québec à Rimouski, par exemple, le nombre d'inscriptions est passé de 37 à 17 en deux ans, et on constate un peu le même phénomène partout sur le territoire québécois. Maintenant qu'on est à l'époque des vallées verdoyantes sur le plan budgétaire, est-ce qu'on a l'intention d'aplanir les aspérités sur le plan des frais de scolarité pour les étudiants français?

Mme St-Pierre : Tout d'abord, il faut préciser que c'est un accord de cinq ans qui avait été qualifié par le président François Hollande et le premier ministre Valls d'un accord tout à fait équitable. Nous avons fait part à nos partenaires français que cette réduction des droits de scolarité par rapport à un étudiant international coûtait très cher au trésor québécois, c'était même plus important que le budget de mon propre ministère. Alors, nous avons demandé de négocier... parce qu'il n'y avait pas d'accord négocié, c'était une lettre, hein, dans les années 70, je pense, qui avait été envoyée pour dire, bon : Dorénavant, les étudiants français vont avoir accès — je vais essayer de faire une réponse courte, là — aux droits de scolarité équivalents au Québec. Mais on était rendu à 12 500 étudiants français, nous avons fait une négociation avec nos partenaires français pour établir le droit de scolarité à ce que serait un droit de scolarité d'un étudiant qui vient d'ailleurs au Canada. Donc, c'est 50 % de moins que le droit de scolarité international, ce qui est encore excessivement avantageux, tellement avantageux que cet accord a fait un peu de jaloux, parce qu'on vient... On a eu, après ça, une demande de la Belgique, de la Communauté française de Belgique, et on vient de faire une entente avec la Communauté française de Belgique pour avoir un accord similaire à celui qu'on a avec la France.

• (17 h 30) •

M. Bergeron : Je comprends donc qu'il n'y a pas de changement prévisible prévu du côté du gouvernement.

J'aimerais revenir sur les ententes de reconnaissance des acquis avec d'autres pays. À l'époque où l'actuel chef de l'opposition officielle était ministre des Relations internationales, il y avait des négociations qui avaient été entreprises avec la Tunisie, le Maroc et l'Algérie. L'année dernière, vous nous avez parlé de la Suisse. Il y a quelques instants, vous avez ajouté à cela la Belgique. Ma question, c'est : Il n'y avait pas de nouveaux développements l'année dernière, où est-ce qu'on en est cette année? Je comprends qu'il n'y en a pas non plus?

Mme St-Pierre : En fait, avec le Maroc, on a des négociations sur l'élargissement de l'entente en matière de sécurité sociale. Donc, ça, il faut régler ça. On est en discussion pour, évidemment, l'établissement de notre bureau là-bas. Il y a une volonté d'arriver à une entente sur la reconnaissance mutuelle des acquis parce que, comme vous le savez, il y a beaucoup de ressortissants marocains au Québec qui arrivent bardés de diplômes, mais ce n'est pas juste de leur faire miroiter qu'ils vont travailler ici puis rendus ici, on ne reconnaît pas leurs diplômes. Les ordres professionnels, je l'ai

dit publiquement et je le répète publiquement, ne nous aident pas beaucoup là-dedans non plus, là, mais on veut faire un accord.

Pour ce qui est des partenaires que...

M. Bergeron : ...l'occasion de vous signaler que nous, on était prêts à vous aider, Mme la ministre, mais on continue.

Mme St-Pierre : Oui, oui, on voit que ça a été...

Pour ce qui est de la Suisse, bien, on veut arriver à un accord sur la question des ingénieurs, des infirmières. Donc, ça, on espère qu'au cours des prochains mois on va pouvoir arriver à un accord, surtout... bien, les infirmières, oui, c'est important, mais surtout les ingénieurs. Un ingénieur suisse ne peut pas travailler au Québec, ce qui est un non-sens, là.

Les autres pays, Belgique et Italie, l'AECG vient un peu compliquer... il y a des choses techniques, là, qu'il faut régler pour voir si on peut y aller de façon bilatérale, là. On a quelque chose à régler de ce côté-là.

M. Bergeron : Je vous remercie beaucoup. Je reviens rapidement sur le financement de l'AIEQ. On a eu l'occasion d'échanger là-dessus au salon bleu, il y a quelques instants, ici, lors de l'étude des crédits. On a décidé de faire passer le soutien accru via le fonds québécois de recherche — Société et culture. Ça m'amène peut-être à demander au responsable du pupitre États-Unis : Est-ce qu'on a l'intention, éventuellement, de demande à la direction États-Unis du MRI de faire en sorte que le programme soit également confié... Parce qu'il y a un programme du côté de la coopération universitaire avec les États-Unis. Est-ce qu'on a l'intention de le soumettre également au fonds québécois de recherche — Société et culture et demander également si le soutien au développement de la coopération universitaire avec les États-Unis compte être maintenu?

Mme St-Pierre : Vous faites référence au fonds de Mme Lassonde... qui est dirigé par Mme Maryse Lassonde, si je comprends bien?

M. Bergeron : Bien, je parle du fonds de coopération universitaire avec les États-Unis, là.

Mme St-Pierre : Oui. Normalement... enfin, je n'ai pas les chiffres sur les fonds universitaires, mais je n'ai pas entendu dire qu'il y avait des changements. Je pense qu'on a tout intérêt à continuer notre collaboration de ce côté-là. L'AIEQ, j'ai été, je pense, assez explicite, tout à l'heure, de la...

M. Bergeron : Non, non, mais il n'y a pas de problème, mais ma question, c'est : Est-ce que... Bien là, je comprends que les budgets seront maintenus, mais est-ce qu'on a l'intention, éventuellement, de les faire passer également via le fonds québécois de recherche — Société et culture dans ce cas-là?

Mme St-Pierre : Pas nécessairement. C'est que nous avons demandé au Scientifique en chef s'il pouvait prendre en charge le montant d'argent que nous voulions accorder à l'AIEQ pour l'administrer. On faisait face à une question d'administration et nous voulions que ça soit administré de façon indépendante, et c'est à la satisfaction des partenaires. Nos partenaires universitaires, leur rôle, c'est vraiment de travailler dans le domaine universitaire et de faire la promotion du Québec, ce n'est pas d'administrer 150 000 \$. Et le budget, d'ailleurs, n'a pas été maintenu, le budget a été augmenté à 150 000 \$.

M. Bergeron : Je vous remercie. En 2016, le premier ministre a participé au Sommet de la Francophonie à Madagascar. Il annoncé lui-même une somme de 3,5 millions de dollars pour les étudiants de la francophonie du Sud qui voudraient poursuivre, notamment, une formation collégiale technique au Québec. L'année passée, ce qu'on a appris, c'est que le fédéral bloquait l'entrée de ces étudiants au Canada pour des raisons toujours un peu nébuleuses. Pouvez-vous nous dire si toutes les raisons évoquées pour ces refus... Pouvez-vous nous donner les raisons qui ont été invoquées pour ces refus? Où en est le dossier qui semblait si cher au premier ministre? Il y a eu 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre, savez-vous combien de ces étudiants ont finalement étudié au Québec? Il y a eu 42 bourses pour la formation collégiale et technique remises par le premier ministre, savez-vous combien de ces étudiants ont finalement étudié au Québec? Au total, combien de visas le fédéral a-t-il émis pour ces étudiants? Combien ont été refusés? Quel est le plan du MRI pour faire en sorte d'abaisser ces barrières que lève le gouvernement fédéral pour empêcher le gouvernement de mener à bien les projets qu'il caressait par rapport aux étudiants africains?

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Donc, alors, sur les 250 exemptions de droits de scolarité supplémentaires, il y en a 56 qui ont été accordées... il y a 56 visas qui ont été accordés seulement. C'est ça. Il reste 179 exemptions qui n'ont pas été attribuées, et je pense qu'effectivement on fait face à une situation où le gouvernement fédéral résiste à accorder les visas. On fait beaucoup de représentations pour qu'on puisse accélérer l'émission des visas. J'ai vu récemment un exemple d'une jeune étudiante qui vient de recevoir son diplôme, elle voulait que sa mère vienne à sa collation de grades, le visa de la mère avait été refusé. On ne connaît pas les raisons du refus du visa, mais on a réussi à obtenir le visa, à les convaincre d'émettre le visa pour que la mère vienne assister à la collation de grades d'une étudiante.

Le Président (M. Auger) : 1 min 30 s, M. le député.

M. Bergeron : 56 sur 250, puis là je ne parle même pas des bourses qu'on souhaitait octroyer. La proportion n'est pas très élevée, et je dirais presque que le gouvernement fédéral met des bâtons dans les roues.

Vous avez probablement été sensibilisée, Mme la ministre, au fait que la ville kurde d'Afrin, en Syrie, a fait l'objet de bombardements injustifiés de la part de la Turquie, fait l'objet d'une occupation présentement. On a coupé l'eau courante, on a coupé l'électricité, il y a une situation humanitaire catastrophique. Je sais qu'il y a eu une réduction des budgets au niveau humanitaire, mais est-ce qu'il y a une volonté, par exemple, dans un cas comme celui-là, d'apporter une aide à la mesure de nos moyens?

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Je ne pense pas qu'il y ait eu de réduction de budgets sur le plan humanitaire. Dans ces cas-là, ce que nous faisons, c'est que nous travaillons avec des organismes humanitaires reconnus qui sont sur le terrain. Par exemple, je donne un exemple, Oxfam-Québec, si Oxfam-Québec ou Oxfam international, sur le territoire, demande une collaboration, on le fait, et c'est des choses qu'on fait régulièrement. Cependant, nous ne travaillons pas avec des organismes qui ne sont pas reconnus. C'est-à-dire, si un organisme n'était pas dans notre liste...

Le Président (M. Auger) : Quatre minutes.

M. Bergeron : O.K. Au niveau de l'humanitaire, je faisais notamment référence au Fonds pour l'éducation et l'engagement du public à la solidarité internationale, qui n'existe plus. Alors, je comprends qu'à travers les organismes humanitaires reconnus vous pourriez éventuellement venir en aide à la population martyre de la ville d'Afrin, en Syrie.

J'aimerais maintenant vous poser une question sur la situation absolument inqualifiable qui prévaut en Catalogne, où le gouvernement espagnol, après avoir usé de violence pour empêcher l'expression démocratique du peuple catalan, a forcé des élections, élections qui ont eu lieu, qui ont reconduit les indépendantistes majoritairement au Parlement, ce qui n'empêche pas le gouvernement espagnol de refuser la nomination comme président de gens qui sont emprisonnés ou qui sont à l'étranger, qui menace de déclencher de nouvelles élections qui risquent de mener au même résultat. On voyait hier des gens — je ne sais pas si c'est hier ou avant-hier — qui assistaient à un match du Barça ailleurs en Espagne et auxquels on enlevait littéralement des écharpes jaunes parce que le jaune, dans cette démocratie qu'est l'Espagne, est maintenant devenu illégal. Comment est-ce que la communauté internationale peut demeurer muette face à ces dénis de démocratie et ces dérives autoritaires qui ont cours présentement en Catalogne et en Espagne d'une façon générale?

• (17 h 40) •

Mme St-Pierre : Je voudrais tout d'abord rectifier une information que vous avez donnée et qui, selon les chiffres que j'ai devant moi, n'est pas exacte. Nos programmes en solidarité internationale ont augmenté. C'est, 2014-2015, 5 600 000 \$, et nous sommes rendus à 6 130 000 \$.

M. Bergeron : Je vous remercie de la précision, Mme la ministre, mais je faisais référence au Fonds pour l'éducation et l'engagement du public à la solidarité internationale, qui, lui, n'existe plus.

Et pour revenir à la Catalogne, Mme la ministre?

Mme St-Pierre : Oui, alors, la Catalogne, vous avez vu, évidemment, les déclarations que nous avons faites. Nous avons eu une motion qui a été adoptée à l'Assemblée nationale. Nous suivons la situation de près. Vous savez très bien qu'en diplomatie aussi il faut être prudent lorsqu'on intervient dans des politiques internes ou des activités internes d'un pays. Donc, nous sommes... nous avons une relation très étroite avec la Catalogne. Les Catalans sont nos amis, les Espagnols sont nos amis, nous avons des relations non seulement économiques, mais universitaires. Alors, je pense qu'il faut être très au fait de la situation, mais il faut aussi avoir une attitude qui est celle que nous avons eue depuis le début avec la motion qui a été adoptée à l'Assemblée nationale. Nous nous sommes dits préoccupés par la situation. Nous avons, avec notre... justement, un communiqué, nous avons, le 1er octobre, émis un communiqué condamnant fermement les gestes de violence qui étaient rapportés en provenance de la Catalogne.

Le Président (M. Auger) : Il reste moins d'une minute, là.

M. Bergeron : Alors, je le disais, il y aurait eu tant encore à couvrir, mais pour des raisons dont certaines échappent à mon contrôle, le temps file. Je vais maintenant terminer en remerciant M. le président, le personnel de la commission, mes collègues ministériels, mon collègue du deuxième groupe d'opposition, Mme la ministre, tout le personnel du ministère et du cabinet. Et vous me permettez, en terminant, de saluer et remercier les personnes qui m'accompagnent, à savoir Louis Lyonnais, qui est conseiller au cabinet du chef de l'opposition officielle et qui est chercheur pour ces questions, notamment, de relations internationales, mon attaché parlementaire, Denis Fortin, et le personnel du cabinet du whip et du leader qui nous appuie, notamment Pier-Olivier Fortin, qui était avec nous il y a quelques instants. Je vous remercie, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Verchères. Donc, finalement, le cinquième et dernier bloc pour le gouvernement pour à peu près 15 minutes, et je cède la parole au député d'Ungava.

M. Boucher : Alors, merci beaucoup, M. le Président. Mme la ministre, bon, on a parlé de beaucoup de choses au cours de ces dernières heures. On n'a, bon, à peu près pas parlé — en tout cas, je n'ai pas eu connaissance qu'on en ait

vraiment parlé — de nos voisins du Sud, les États-Unis. Bon, vous êtes sans doute au courant qu'il y a eu une élection en 2016 aux États-Unis. Un nouveau président a été élu, M. Donald J. Trump, un personnage coloré qui ne laisse personne indifférent. Bon, on peut dire que les relations sont peut-être plus, comment dire, houleuses ou mouvementées qu'ils ne l'ont peut-être été dans le passé. M. Trump, bon, c'est sûr que, si on fait la revue de presse le concernant, là, ce n'est sûrement pas tous des articles qui font son éloge, mais lui, au moins, il est fier puis il est capable de s'assumer. Ce n'est pas comme la Coalition avenir Québec, Mme la ministre, qui met des choses de l'avant, mais qui part se cacher en arrière de vous. M. Trump, je suis sûr qu'il n'a pas besoin de sa ministre des Relations internationales pour se défendre, il fait ça tout seul comme un grand, puis là-dessus je pense qu'il faut lui lever notre chapeau.

Suite à cette élection-là, bien, des questions de renégocier l'ALENA, côté commerce, c'est peut-être moins évident que ça l'était. Il faut rappeler que le Québec et les États-Unis, c'est 92 milliards de dollars par année d'échanges seulement en 2017, ça fait que c'est de loin notre partenaire économique principal. Puis ce n'est pas juste quelque chose qui est manufacturé, je ne sais pas, à Chibougamau, à Louiseville, à Val-d'Or puis qu'on exporte aux États-Unis, les entreprises, suite au libre-échange puis à l'ALENA, sont de plus en plus intégrées. Alors, il y a des entreprises qui font des affaires des deux côtés de la frontière. Le design d'un produit est fait aux États-Unis, l'assemblage, à Montréal, puis la finition, au Kansas, et puis c'est comme ça, là. C'est quelque chose qu'on... Retirer la cerise du gâteau, là, ce serait assez difficile, je peux vous l'avouer.

Malgré tout, bon, du côté américain, il y a une position qui se durcit. C'est sûr que l'ALENA, bon, ce qu'on entend filtrer, c'est que les nouvelles sont bonnes, semble-t-il qu'il y aurait un vent favorable, mais il y a de plus en plus de missions qui ont été faites aux États-Unis pour, justement, renforcer notre position et puis mieux se positionner dans tout ça. Alors, Mme la ministre, j'aimerais que vous nous parliez un peu, là, de quels sont les efforts que le Québec fait face à cette situation-là où l'échiquier a changé, si je compare ça à une table de billard, les boules ont changé de place, puis la partie n'est plus la même. Alors, comment le Québec se positionne dans tout ça puis comment on agit?

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Merci, merci, M. le Président. Ça vient bien boucler la boucle parce que j'avais un peu parlé de notre action par rapport aux renégociations de l'ALENA dans mon discours d'ouverture. Je peux dire que nous sommes activement sur le territoire américain. Nous l'avons toujours été, mais, lorsque cette question de renégociation là est arrivée dans le portrait, bien, on s'est dit : Bien, il faut absolument rejoindre le plus efficacement possible tous nos partenaires. Nous avons aussi pris la décision de créer un sous-ministère, au ministère des Relations internationales, dédié uniquement aux États-Unis et aussi au Mexique pour la question de l'ALENA. Il est avec nous ici, c'est M. Éric Marquis, ancien délégué général du Québec à Chicago. Donc, on a... Délégué du Québec à Chicago, il me semble que c'est ça, c'était...

Une voix : C'est ça, oui.

Mme St-Pierre : Je viens de donner à la délégation de Chicago un autre titre, mais c'est délégué du Québec à Chicago. Donc, il avait toute la connaissance, la connaissance pointue de la situation aux États-Unis, et M. Marquis a accepté ce poste, et c'est lui qui est un peu notre tour de contrôle, si vous voulez, ici par rapport à notre déploiement aux États-Unis. Nous avons ouvert des nouveaux bureaux là-bas, nous avons augmenté les actifs... les effectifs. Nous avons multiplié les missions. Il y a eu 40 missions en 2017, jusqu'à maintenant, autant de ministres que de missions, également, du premier ministre.

Nous avons aussi des liens très étroits avec nos partenaires là-bas, autant du milieu syndical que du milieu des affaires. Avec la U.S. Chamber of Commerce, on a fait aussi des contacts. Il y a des Américains qui sont venus ici. Encore la semaine dernière, je rencontrais la lieutenant-gouverneur du Kentucky. Donc, on est très, très, très proactifs. Vous faites référence à l'administration centrale, mais les États-Unis, c'est vaste, et il y a les gouverneurs, et ce qui est important pour nous, c'est d'établir des relations surtout avec les États, par exemple le Texas. Peu de gens savent que le Texas, c'est notre deuxième partenaire économique sur le territoire américain.

Donc, on est très, très, très proactifs, très présents. On entretient nos liens, et tout notre personnel sur le territoire est concentré là-dessus, et je pense que c'est comme ça que ça va porter fruit. Quand il y a eu la ronde de négociations à Montréal, le comité des Ways and Means, il est venu à Montréal. C'était la première fois que le comité se déplaçait pour une ronde de négociations. On les a rencontrés, avec ma collègue Dominique Anglade puis aussi mon collègue... excusez, ma collègue ministre du MESI et mon collègue ministre, aussi, de l'Agriculture. On travaille en étroite collaboration et aussi, dans le contexte de l'ALENA, on travaille en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral.

L'enjeu de la gestion de l'offre, pour nous, dans notre esprit, n'est pas négociable. On a vu que la CAQ a recruté une personne qui, un jour, disait qu'il était contre la gestion de l'offre, puis maintenant semble-t-il que cette personne-là est d'accord avec la gestion de l'offre. On a des petits doutes par rapport aux déclarations qui auraient été faites avant, on pourra ramener ça sur le terrain. Mais, nous, cette question-là demeure fondamentale. Donc, on défend nos positions à nous, mais on les défend aussi avec l'ensemble de nos partenaires du gouvernement fédéral. On a nommé aussi un conseiller spécial, M. Raymond Bachand. Alors, on ne ménage aucun effort pour faire en sorte que l'accord qui sera négocié soit meilleur. On n'est pas fermés à ce qu'il y ait un accord qui soit plus moderne parce que l'ancien date des années 80. On n'est pas fermés à ça, mais on est aussi très, très clairs sur les positions pour lesquelles on ne voit pas, dans notre esprit, de compromis possible.

Un autre sujet qui est intéressant et important pour nous, c'est l'exemption culturelle. Donc, on y tient énormément. Et il y a même eu l'International Writers Guilds Affiliation qui s'est réunie en octobre... Il y a des partenaires canadiens, américains, néo-zélandais, australiens au sein de cette organisation-là. Ils ont voté à l'unanimité une résolution sur le

maintien de l'exemption culturelle. Alors, on est même allés chercher des partenaires américains pour qui la culture... pour lesquels la culture, c'est plus du business qu'autre chose, pour vraiment dire d'une seule voix que l'exemption culturelle, c'est important. C'est un sujet, pour nous, qui est majeur, puis on va continuer nos efforts sur le terrain.

• (17 h 50) •

M. Boucher : Je suis content, Mme la ministre, que vous me parliez de la gestion de l'offre. Vous allez me dire que, dans mon comté, il n'y a pas beaucoup d'agriculteurs. Il y en a quelques-uns, dont à Chapais, entre autres, un producteur de pommes de terre de semence qui produit des petites patates — je vois votre collègue à côté qui fait signe que oui — et puis qui exporte un peu partout, dont en Amérique latine, puis ses patates sont exemptes de maladies. C'est sûr que, bon, lui, la gestion de l'offre, ça ne le concerne pas, mais je vois mes deux collègues, ici, de l'Estrie, où il y a de nombreuses fermes laitières, en Abitibi, les oeufs, la volaille, etc., puis ces gens-là sont vraiment inquiets. Je me mets dans la peau d'un agriculteur, là, qui, chaque matin, se lève peut-être à 4 h 30, 5 heures, là, pour aller prendre soin de ses animaux, puis faire sa dure journée de travail, puis dire : Tout ça, là, tout ce que j'ai monté, l'année prochaine, dans deux ans, ça va valoir quoi? Puis est-ce que mon gouvernement est derrière moi? Puis je suis content de voir que, vous, votre position est claire et ferme, que vous n'aurez jamais l'intention de les laisser tomber ou de les marchander «on the side», comme on dit à Paris. Vraiment, là, vous allez être là pour eux, contrairement à d'autres partis où, tu sais, de temps en temps, on s'en va sur un bord, de temps en temps, on s'en va sur l'autre, puis ça dépend comment le vent tourne, là. Au moins, nous, de notre côté puis du côté gouvernemental, la position est claire.

Mme St-Pierre : Bien, je pense que quelqu'un ne peut pas être aussi fermement contre la gestion de l'offre une journée puis virer complètement son capot de bord l'autre journée pour des raisons que l'on connaît. Je pense qu'il faut voir là-dedans de l'opportunisme. Et je pense que, quand on a écrit et multiplié les déclarations en disant qu'on est contre la gestion de l'offre puis qu'on vient dire maintenant que, ah! bien là, voilà, on est pour la gestion de l'offre... Pour nous, ça a toujours été clair, on est pour la gestion de l'offre, on l'était hier, on l'est aujourd'hui puis on va l'être demain.

M. Boucher : Je suis tout à fait d'accord avec vous, Mme la ministre.

Le Président (M. Auger) : Il vous reste cinq minutes.

M. Boucher : Je ne connais pas... Pardon?

Le Président (M. Auger) : À peu près cinq minutes.

M. Boucher : J'avais compris 16 minutes, vous m'avez distrait. Je ne connais, bon, pas l'individu en question, M. Chassin, mais je le soupçonne d'être un individu brillant, supérieurement intelligent, très articulé et très réfléchi, puis tu ne peux pas écrire des articles qui sont vraiment campés dans un côté puis, suite à des événements, campés sur l'autre côté. Il me semble que cet individu-là est trop brillant pour ça, donc je m'en désole un petit peu.

J'avais mon collègue de Val-d'Or qui souhaitait quelques minutes, et puis je sais qu'on va vous laisser deux, trois minutes pour vous toute seule à la fin, Mme la ministre, mais je donnerais peut-être la parole à mon collègue de Val-d'Or pour un deux minutes, là.

Le Président (M. Auger) : Donc, M. le député d'Abitibi-Est.

M. Bourgeois : Merci, M. le Président. Tout simplement, je remercie le député d'Ungava de me permettre de vous adresser ces commentaires, parce que c'est plus un commentaire qu'une question, de l'importance des travaux de votre équipe à l'international pour les gens de la région chez nous. On a plein de monde dans l'industrie minière qui sont partout à travers le monde, que ce soit en Mongolie, que ce soit en Amérique du Sud, au Mexique, en Afrique. Il y a des gens, des travailleurs, des compagnies qui vont réaliser des contrats, qui exploitent également des ressources naturelles là-bas, mais qui ont besoin d'un accompagnement, d'avoir un lien parce qu'évidemment il y a des juridictions dans lesquelles c'est un peu plus compliqué parfois. Il y a même un niveau... il y a des situations, entre autres, récemment, là, d'une équipe qui ont dû être rapatriés au Québec parce que, bon, l'évaluation de la compagnie était telle qu'ils ont dit : On aimerait mieux ramener les ressortissants québécois de la compagnie puis on verra comment ça... et là ils ont besoin d'avoir un référencement, hein? Tu sais, on veut être réconfortés, rassurés et d'avoir des équipes qui sont sur le terrain parce que, souvent, les compagnies, par exemple, qui sont en Afrique font un lien avec Paris, ils ont un point de chute à Paris pour retourner, donc il y a comme un référencement qui est très, très important.

Et là-dessus, Mme la ministre, je veux tout simplement vous remercier, remercier vos équipes et vous inviter à venir nous rencontrer en Abitibi-Témiscamingue pour qu'on puisse échanger plus longuement avec les acteurs du milieu. Merci.

Le Président (M. Auger) : M. le député d'Ungava, trois minutes à l'échange.

M. Boucher : Il nous reste trois minutes à l'échange, donc je vous laisse ces trois minutes-là pour vos remarques finales, vos conclusions puis ce que vous avez à nous dire d'ici la fin.

Le Président (M. Auger) : Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Bien, je pense que je n'ai qu'à remercier toute l'équipe qui m'accompagne, aussi mes collègues de l'Assemblée nationale, autant mes collègues de notre formation politique que ceux, aussi, de l'opposition officielle, la deuxième opposition. Je pense que les échanges ont été très courtois, parfois un petit peu musclés, mais toujours polis et courtois. Puis je pense que, ça, les gens ne suivent pas assez nos débats parce qu'on ne voit souvent que les moments où ça déborde un peu, mais des moments courtois comme ceux-ci sont peu rapportés, et ça a été un plaisir d'être ici aujourd'hui.

Je suis très fière de mon équipe et de l'équipe du ministère des Relations internationales et de la Francophonie, et on travaille pour l'ensemble des Québécois et des Québécoises. Le maître mot, c'est le rayonnement du Québec et c'est le fait que le Québec puisse grandir sur la scène internationale, autant sur le plan économique, sur le plan universitaire que sur le plan culturel. Alors, c'est ça, notre but, puis on espère que ça va continuer dans le même sens.

Adoption des crédits

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Donc, le temps alloué à l'étude du portefeuille Relations internationales et Francophonie étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits. Le programme 1, intitulé Direction et administration, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

Le Président (M. Auger) : Adopté sur division. Le programme 2, intitulé Affaires internationales, est-il adopté?

Des voix : ...

Le Président (M. Auger) : Adopté sur division. L'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Relations internationales et Francophonie pour l'exercice financier 2018-2019 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Auger) : Adopté...

M. Bergeron : Sur division.

Le Président (M. Auger) : ...sur division.

M. Bergeron : Vous pensiez que je n'écoutais pas, hein?

Le Président (M. Auger) : Oui. J'ai une vérification.

Documents déposés

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Et la commission ajourne ses travaux au mardi 1er mai 2018, à 10 heures, où elle entreprendra l'étude des crédits budgétaires du portefeuille Justice. Merci beaucoup.

(Fin de la séance à 17 h 57)